

Sainte-Anne : lieu de mémoire et lieu de vie français à Jérusalem

L'étroit mélange entre religion et politique qu'une basilique nationale implique déforme le point de vue. L'imbrication et l'interaction des deux éléments présentent un attrait évident lorsqu'on envisage de soupeser les arguments du camp politique et ceux de la partie religieuse : primauté de l'initiative, primauté des intentions, coïncidence ou collision des intérêts¹. Une négligence à l'égard de l'un ou l'autre élément peut susciter des critiques. Il en est ainsi de Sainte-Anne de Jérusalem : élément important dans la réflexion de Claude Soetens sur la politique orientale de Léon XIII², cette présentation essentiellement religieuse de l'établissement des PP. Blancs voué à l'éducation du clergé melkite (grec-catholique) a suscité de vives récriminations de la part d'un prélat de cette Église, Joseph Hajjar³ : selon ce dernier, exposer seulement les motifs religieux d'un Lavigerie ne suffit pas, puisqu'un tel établissement ne peut se comprendre que dans le contexte colonial français⁴.

Dans le présent article, nous adopterons le parti-pris de présenter la basilique nationale de Sainte-Anne sous ses dehors français, entre 1856, date d'attribution de l'église à la France, et 1952, mort du consul général René Neuville. Pour sa part, Sainte-Anne comme point de rencontre entre les catholicismes occidental et oriental a suscité, dès le début du XX^e siècle, des études décrivant cette forme nouvelle, non latinisante, d'un apostolat en Orient⁵ ; tandis que Claude Soetens ou

¹ Nous nous permettons de rapporter à notre essai relatif à l'église d'Abou Gosh, en Terre Sainte : "Religion et politique en Palestine - Le cas de la France à Abou Gosh", à paraître dans les actes du colloque "La France, l'Europe occidentale et la Palestine, 1799-1917" (Centre de Recherche Français de Jérusalem).

² Soetens, Claude, *Le Congrès eucharistique international de Jérusalem (1893) dans le cadre de la politique orientale du Pape Léon XIII*, Louvain, 1977.

³ "A propos du Congrès eucharistique de Jérusalem (1893). La politique orientale de Léon XIII", in *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, Vol. LXXIII, N° 3-4, Juillet-Décembre 1978, p. 650 sq.

⁴ A l'inverse, les vues de Hajjar sont très politiques (*Le Vatican, la France et le catholicisme oriental (1878-1914)*, Paris, 1979).

⁵ V. *Échos d'Orient*, Khoury, Th., "Le séminaire de Sainte-Anne à Jérusalem", 10, n° 67, novembre 1907, p. 368 sq. et *ibid.*, Charon, C., "Le séminaire Sainte-Anne à Jérusalem", 12, n° 77, juillet 1909, p. 234 sq., et n° 78, septembre 1909, p. 298 sq., ou Karalevskij, C. (Cyrille Charon), *Le Séminaire melkite catholique Sainte Anne de Jérusalem - Monographie d'un Séminaire de rite oriental dirigé par des Latins (Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs d'Alger)*, Rome, 1913.

Etienne Fouilloux⁶ en ont souligné l'importance dans l'histoire de l'œcuménisme. Il s'agira ici de mettre en évidence un aspect jusqu'à présent seulement apparu en filigrane, celui de "lieu de mémoire français" à Jérusalem. Dépassant les limites imposées par la politique intérieure française, la France et les PP. Blancs, sur place à partir de 1878, édifient une représentation très concrète du "nom français" en Terre sainte. Surmontant, ou tentant de surmonter, les bouleversements qu'enregistre la Palestine, la France essaie d'installer et de maintenir une institution digne de la place qu'elle occupe, ou songe devoir occuper, là. Cette vocation est durable : Sainte-Anne peut être un instrument dans le contexte très actuel d'Israël, lorsqu'il s'agit de montrer à l'Etat hébreu que la France est maîtresse "en son pays" ; lorsqu'en octobre 1996 Jacques Chirac, en visite officielle à Jérusalem, exige que les militaires israéliens évacuent ce domaine national lors de sa rencontre avec le Patriarche latin⁷.

Il est intéressant de s'attarder sur ce rare cas de subsistance d'une enclave politico-religieuse française à l'étranger, qui n'est pas seulement une marque protocolaire mais aussi un symbole d'affirmation. A ce titre, on retracera brièvement l'historique de l'acquisition et de la restauration de l'église par la France. On s'intéressera ensuite aux fonctions de l'église, "lieu de mémoire français". On se penchera enfin sur son complément, le "lieu de vie français" qu'est le séminaire oriental installé par les PP. Blancs.

L'appropriation de l'église par la France

La cession de l'église de Sainte-Anne à la France est un cas typique des manœuvres diplomatiques du XIX^e siècle, dans un Empire ottoman de plus en plus faible, ménageant ses amitiés et jouant des rivalités entre puissances. Elle résulte de l'aide apportée par la France à la Turquie au cours de la guerre de Crimée, contre la Russie⁸, et participe de la volonté française d'accompagner la renaissance catholique en Terre Sainte, après le rétablissement du Patriarcat latin de Jérusalem de 1847. Dès le départ, la France pense à elle-même : elle souhaite que ses efforts en faveur de l'unité de la Turquie soient reconnus par la Sublime Porte, donner corps à son protectorat des chrétiens d'Orient et faire reconnaître sa place prépondérante au sein du catholicisme. C'est ainsi que dans les négociations relatives à Sainte-Anne, l'idée d'une translation directe de la propriété de la Turquie au Patriarche latin, qui en ferait sa cathédrale, est rejetée. Comme l'indique le consul de France à Jérusalem, Edmond de Barrère, une médiation française soulignerait au contraire que c'est la France qui est la bienfaitrice des catholiques et lui ménagerait à l'avenir une place plus importante.

⁶ Soetens, Cl., op. cit., p. 93 sq. ; Fouilloux, E., *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIX^e au XX^e siècle - Itinéraires européens d'expression française*, Paris, 1982, pp. 37-38.

⁷ *Le Monde*, 23 octobre 1996, "Incident à Jérusalem".

⁸ V. Laurens, H., *La question de Palestine, Tome Premier 1799-1922, L'invention de la Terre Sainte*, Paris, 1999, pp. 59-61.

Point également significatif de l'atmosphère de l'époque, c'est une négociation secrète entre la France et la Porte qui aboutit à la cession de l'église à la France, le 9 octobre 1856⁹ ; un fait accompli qui suscite le contentement des chrétiens de Jérusalem¹⁰. La translation a lieu le 1^{er} novembre 1856 et l'appropriation est immédiate : Barrère se charge de donner le plus de faste possible à l'opération pour marquer le retour de la France dans ses murs¹¹, l'église est rendue au culte latin, et des messes basses sont dites au nom de l'Empereur.

Cette prise de possession est rapidement renforcée de deux manières. Pour ne pas laisser l'église isolée en plein quartier musulman et afin d'étendre la possession territoriale de la France aux abords de la porte de Sitti Mariam (porte de St Etienne ou des Lions), des terrains sont acquis selon une procédure neuve : des particuliers rattachés au consulat de France achètent des parcelles, pour ensuite transmettre leur bien à la France. C'est ainsi que dès mai 1859 le consul peut annoncer avec fierté à son ministère :

“L'Église de Sainte Anne, déjà propriété légitime de la France en vertu de la donation du Sultan est, maintenant, absolument et de tous les côtés, une enclave d'un domaine du Gouvernement français, du Gouvernement de l'Empereur.”¹²

La deuxième manière d'affirmer le caractère français de l'acquisition est de procéder à son embellissement par sa restauration. Même si l'église est “dans un état de conservation admirable”, elle nécessite des réparations. En février 1857 des premiers relevés sont effectués par un architecte ... italien ; et l'on envisage de procéder à des travaux confiés à un homme, qui “soit (...) de goût et tout à fait du métier”¹³. L'affaire qui s'engage révèle un véritable investissement français, en rapport avec la signification inhérente à l'église et avec celle d'une vitrine qui soit à la hauteur des grandioses établissements russes et des autres enjeux architecturaux contemporains (comme la restauration du St Sépulcre). Un investissement qui ne reste d'ailleurs pas sans aléas : qu'il s'agisse du temps mis à débiter le chantier, ou de la difficulté à trouver un architecte. Malgré une solution provisoire, les travaux prennent du retard, ce qui crée “un détestable effet dans

⁹ Archives du ministère des Affaires étrangères, dépôt de Nantes (par la suite MAE, Nantes), Correspondance de Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne I, 1855-1862, 36, Lettre de l'ambassade de France à Constantinople (12) au consulat de France à Jérusalem, 16 octobre 1856, Thouvenel, avec en annexe le firman (décret impérial) du 9 octobre 1856.

¹⁰ Ibid., Lettre du consulat de France à Jérusalem (23) à l'ambassade de France à Constantinople, 8 novembre 1856.

¹¹ V. Cohen, R., "La Palestine et ses populations vues par les consuls de France 1841-1869", thèse de l'INALCO effectuée sous la direction du Prof. Henry Laurens, soutenue le 9 septembre 1999, pp. 574-575.

¹² MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne I, 1855-1862, 36, Lettre de Jérusalem (10) au MAE, 26 mai 1859.

¹³ Ibid., Lettre de Jérusalem (26) au MAE, 16 février 1857, Barrère.

l'opinion publique"¹⁴. Celui qui répond à toutes les attentes n'est finalement trouvé qu'en mai 1862, en la personne de Charles Mauss, architecte du ministère des Affaires étrangères. Avec lui, la France se donne un expert qui mènera à bien la restauration de la basilique, en parallèle à d'autres travaux servant à conforter la participation française à la vie politico-religieuse de la Palestine¹⁵. Honoré par Paris dès 1866 avec la Légion d'honneur, cet architecte protestant et franc-maçon sauve l'édifice de la ruine et redonne son lustre au "don vraiment royal"¹⁶ qui a été fait à la France catholique. Annoncée comme achevée pour le début 1874, la restauration occupe cependant encore les esprits, en particulier après l'attribution aux PP. Blancs de la garde de l'église. Par sa réussite, elle est néanmoins considérée comme un modèle à suivre, notamment dans le cas d'Abou Gosh, qui revient à la France en 1873¹⁷.

Sainte-Anne comme lieu de mémoire français à Jérusalem

L'acquisition des terrains environnant l'église et la restauration de Sainte-Anne consacrent l'appropriation française de la basilique, propriété dont on se plaît à rappeler dans la correspondance consulaire qu'elle a un caractère unique¹⁸. Mais il ne peut s'agir seulement d'une propriété matérielle, aussi importante soit-elle dans le milieu résolument attaché aux apparences qu'est Jérusalem : la France doit donner du sens à sa basilique.

La restauration est partie intégrante de ce processus. Les instructions données à ce propos ne concernent pas seulement la personnalité de l'architecte mais aussi le travail en lui-même. Celui-ci doit prouver que la France du XIX^e siècle peut respecter les caractéristiques générales de l'édifice, éviter tout ce qui pourrait affecter sa beauté intrinsèque, n'y ajouter que ce qui pourrait la mettre en valeur et lui conserver son aspect "vétuste"¹⁹.

¹⁴ Ibid., Lettre de Jérusalem (36) au MAE, 15 septembre 1859. Et d'ailleurs le ministre des Affaires étrangères lui-même s'étonne à la fin de 1859 que les travaux n'aient pas encore véritablement commencé (ibid., Lettre du MAE à Jérusalem, 25 novembre 1859).

¹⁵ Il contribue aussi à la restauration de la coupole du Saint-Sépulcre, en 1864, et s'intéresse de près à l'église d'Abou Gosh (*L'église de Saint-Jérémie à Abou Gosch (Emmaüs de Saint Luc et Castellum de Vespasien)*, avec une étude sur le stade au temps de Saint Luc et de Flavius Josèphe, Paris, 1892).

¹⁶ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne II, 1863-1878, 37, Lettre de Jérusalem (14) au MAE, 22 juillet 1873.

¹⁷ Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris (par la suite, MAE, Paris), Archives diverses politiques, Secours religieux, 28 - 1892, Note pour le ministre, église d'Abou Gosh, 3 février 1892.

¹⁸ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne II, 1863-1878, 37, Lettre de Jérusalem (14) au MAE, 22 juillet 1873.

¹⁹ Ibid., III, 1879-1914, 38, Lettre de Jérusalem (133) au MAE, 7 février 1881. Ceci recoupe les recommandations du marquis de Vogüé dans son ouvrage sur *Les églises de*

Si cette perspective est à l'opposé de ce que fait un Viollet-le-Duc, l'objectif est le même : replacer la France du XIX^e siècle dans la lignée interrompue, mais toujours vivace, de ses ancêtres ; donner un symbolisme de continuité à Sainte-Anne, église qui n'est pas française par son simple statut juridique, mais aussi par son passé.

En effet, la majeure partie des documents insistent sur le lien direct entre l'époque des Croisades et le XIX^e siècle. Si à ce moment le rapprochement est classique et récurrent dans les récits de voyageurs, comme dans les actes politiques que sont les discours du consul de France lors des passages de pèlerinage en Terre Sainte²⁰, il reste souvent du domaine de l'abstraction. Au contraire, dans le cas de Sainte-Anne, il existe la possibilité d'établir un lien concret entre l'arrivée des Francs au moment des Croisades et la redécouverte de la Terre Sainte qui s'effectue au XIX^e siècle. Cette vision apparaît dans les documents consulaires : on y souligne que l'on est en présence des ruines d'un "couvent des Bénédictines de la reine Mélisande"²¹ qui côtoie une église à l'architecture française de la période croisée. Cette idée ne sert pas seulement à convaincre le ministère à engager des fonds importants pour les travaux, elle est aussi reprise par la suite : pour mettre en avant le patrimoine français en Terre Sainte²² ; justifier la réinstallation de religieux

Terre Sainte : "La vieille église des Croisés est une précieuse relique, à laquelle il faut toucher avec le respect dû à son ancienneté, à sa valeur archéologique et aux souvenirs glorieux qu'elle rappelle. Pour nous, nous le disons franchement, et en le disant nous exprimons l'opinion du plus grand nombre, nous l'aimons mieux pauvre et délabrée, que défigurée." (Paris, 1860, p. 245). Cette préoccupation aussi explique la demande récurrente de la part des PP. Blancs comme du consul de France à Jérusalem de placer dans l'église des tentures des Gobelins, oeuvres très françaises d'une manufacture nationale qui seraient elles-mêmes valorisées (ibid. et Lettre de Ste Anne au consulat de France, 4 décembre 1886, Elie Roger), ou l'attribution à l'église de vases de Sèvres (ibid., Lettres du MAE à Jérusalem, 16 octobre 1886 et 27 janvier 1895, Hanotaux). De fait, comme l'indique le consul de France, "noblesse oblige, et l'église de Ste Anne de Jérusalem étant une propriété nationale, nous sommes tenus à ce que rien de mesquin ne diminue l'opinion qu'on a partout en Orient du bon goût français" (ibid., Lettre de Jérusalem (133) au MAE, 7 février 1881).

²⁰ V. notre article "Une présence française en Palestine : Notre-Dame de France", in *Bulletin du Centre de Recherche Français de Jérusalem*, n° 3, automne 1998, pp. 47-48.

²¹ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne I, 1855-1862, 36, Lettre particulière, secrète et confidentielle de Barrère à Thouvenel, 7 mars 1856, couvent qui devient rapidement le "couvent français" (ibid., Lettre de Jérusalem (29) au MAE, 30 mars 1857, Barrère).

²² Pour Mgr. Philippe Gorra, ancien élève du séminaire de Sainte-Anne qui prend en main les cérémonies du cinquantenaire, en 1932, la prise de possession par la France n'est qu'un juste retour des choses (*Sainte-Anne de Jérusalem - Séminaire grec melkite dirigé par les Pères blancs - à l'occasion de son cinquantenaire (1882-1932)*, Harissa (Liban), 1932, introduction).

français dans ses murs²³ ; ou classer scientifiquement l'église dans le paysage de Jérusalem²⁴. Tandis que l'on précise que l'histoire de Sainte-Anne est encore plus grandiose puisque l'édifice "est, dans son état actuel, l'œuvre des Croisés ou peut-être celle de Charlemagne"²⁵ : où l'église et la France se rattachent directement aux liens mythiques entre Charlemagne et Haroun al Rachid.

Sur cette base, la France a un devoir de respect : respect de l'établissement tel qu'il lui est transmis, mais aussi des traditions qui lui sont rattachées. Ces traditions sont d'une part religieuses. Vénéré par les musulmans eux-mêmes, en vertu de leur adoration pour Sitti Mariam, l'édifice abrite la crypte où serait née la Vierge, maison d'Anne et Joachim. Cette tradition, quelque peu délaissée par les musulmans, habitants du quartier comme autorités ottomanes, doit être ravivée par le nouveau propriétaire des lieux. De là la recréation d'un lieu saint. Sainte-Anne et ses environs s'enrichissent progressivement de signification religieuse : crypte de la naissance de la Vierge, puis piscine probatique²⁶. Cela pousse les PP. Blancs installés à Sainte-Anne depuis 1878 à entreprendre des fouilles et à demander l'aide de la France pour acheter de nouvelles parcelles : celles-ci permettront de poursuivre les recherches, d'appuyer un peu plus la thèse selon laquelle les environs révèlent bien le lieu saint supposé, mais surtout de faire un pied-de-nez aux étrangers désireux de se l'approprier²⁷. Cette volonté est régulièrement entretenue par les religieux comme par le consul de France qui transmet leurs demandes de plus en plus ardentes, notamment en termes de patriotisme²⁸, et les répercute en les appuyant. Tout cela pour arriver à un bilan triomphant, en date du 25 juin 1914 :

"Au Moyen-âge, les Francs eurent le mérite de retrouver ces deux bassins de la Piscine Probatique (...); les Francs du XX^e siècle auront celui de retrouver le second

²³ V. Gariador, B., osb, *Les anciens monastères bénédictins en Orient*, Lille-Paris, 1912, p. 60.

²⁴ Dans *Jérusalem nouvelle* (Paris, 1926), les PP. Vincent et Abel insistent sur l'origine française de Sainte-Anne, en minimisant les apports orientaux constatés par Vogüé.

²⁵ *Établissement de Ste Anne de Jérusalem - Historique et conditions de la fondation de cet établissement sous la direction des Pères de Notre-Dame des Missions d'Afrique d'Alger*, copie des textes de Lavigerie et des instructions données aux Pères par le cardinal Lavigerie, Rome, p. 2.

²⁶ Celle où le Christ a effectué le miracle du paralytique (Jean, 5, 1-9).

²⁷ Les religieux vont même jusqu'à demander que soit stoppée la diffusion d'une brochure de Mauss sur Sainte-Anne, de peur que celle-ci, révélant la richesse du site, n'attire l'attention des concurrents (MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne IV, 1878-1914, 39, Lettre du P. Cré au consul de France à Jérusalem, 12 janvier 1889).

²⁸ V. par exemple *ibid.*, Lettre du P. Féderlin, supérieur de Sainte-Anne, au consul de France Ledoux, 12 juillet 1890 ("Par ce moyen seulement, la France pourra arriver à posséder dans la Ville Sainte et dans le voisinage immédiat du temple de Salomon un domaine de la plus haute valeur au point de vue politique, territorial et religieux.").

bassin et la science française démontrera que notre patrie a l'honneur de posséder authentiquement la Piscine évangélique de Béthesda.²⁹

Et l'intérêt de ces découvertes archéologiques est double : donner plus de poids à la France en Palestine³⁰ et la placer sous la protection de la Vierge³¹.

Par ailleurs, la création ou recréation d'un lieu de mémoire passe par le règlement de l'attribution de l'église. A vrai dire, dans les premières années, la France ne sait pas quoi faire d'un présent qui lui paraît à l'occasion assez pesant. Mais elle n'en tient pas moins à ce que l'on se souvienne de la qualité française de l'édifice. Ainsi, au moment où l'on songe attribuer l'édifice au Patriarche latin, on suppose que celui-ci reconnaisse expressément ce don³². De même, la France et les Français de Jérusalem se chargent immédiatement de donner, ou de redonner, une connotation française aux pratiques religieuses de Sainte-Anne : les premières messes qui y sont dites le sont au nom de l'Empereur et permettent de rassembler les quelques représentants de la communauté française de la Ville Sainte³³. Par ailleurs, le domaine de Sainte-Anne ne doit pas être français seulement pour les Français de Jérusalem, il doit aussi l'être pour les étrangers qui le visitent. Lieu de passage de personnalités, ce devient un lieu de pèlerinage "entièrement français"³⁴. Encore une fois, cela ne donne pas seulement lieu à la mise en avant de la propriété juridique du terrain, cela passe aussi par des gestes symboliques : c'est par exemple l'idée de l'apposition d'une plaque

"où seraient inscrits les noms et les armes des Français qui ont rendu service aux Lieux Saints, soit comme croisés, soit comme pèlerins après les croisades, soit

²⁹ Ibid. III, 1879-1914, 38, Lettre de Ste Anne au consulat de France, 25 juin 1914, Féderlin.

³⁰ Comme le précise au ministère le P. Féderlin avec franchise : "Pour moi le côté politique de cette question prime l'intérêt archéologique qui l'accompagne" (MAE, Paris, Affaires diverses politiques Turquie, 31 Jérusalem - affaires diverses 1893-1895, Lettre du 4 juin 1894).

³¹ *Échos de Notre-Dame de France* (publication assumptioniste), N° 11, juillet 1891, p. 105.

³² On insiste à ce moment sur le cas de l'église de Beit Jala, près de Bethléem, qui avait été donnée au patriarcat sans que rien ne le rappelle (Archives de Sainte-Anne de Jérusalem (par la suite ASAJ), 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs, Lettre du MAE à l'ambassade de France près le St Siège, 15 octobre 1856).

³³ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne I, 1855-1862, 36, Lettre de Jérusalem (28) à Constantinople, 20 décembre 1856, Barrère.

³⁴ Ibid., Lettre de Jérusalem (11) au MAE, 9 juin 1859, au moment du passage du grand-duc Constantin, Russe et orthodoxe.

comme écrivains, diplomates”³⁵ ; c’est le dépôt à Sainte-Anne d’une pierre tombale croisée trouvée sur le Mont Sion (et “habilement soustraite aux Anglais”

protestants, qui l’avaient découverte, par le consul Patrimonio)³⁶ ; c’est surtout la tentative de consacrer une appellation particulièrement éloquente, celle de “Sainte-Anne des Français”, sur le modèle de “Saint-Louis des Français” de Rome. Initié par Patrimonio, utilisé aussi bien dans sa correspondance officielle³⁷ que privée³⁸, ce début d’habitude est repris par le ministère³⁹.

C’est également par les événements qu’elle abrite que Sainte-Anne est transformée en lieu de mémoire français. Avec les aménagements intérieurs, ils contribuent à la mise en place d’un site résolument politique⁴⁰.

Ce lieu de mémoire, c’est d’abord une petite France à Jérusalem. Sainte-Anne le devient par la réunion des Français de la ville, dès les premiers temps. Mais l’église est aussi le lieu où se rencontrent “la France qui reste” et “la France qui passe”, au moment des pèlerinages français. A ce titre, Sainte-Anne de Jérusalem peut s’honorer de son appellation de

“Sainte-Anne des Français”. L’idée d’y faire passer les pèlerinages est très précoce⁴¹ : la basilique reçoit ainsi une partie de la “grande caravane des mille”

(surnom du premier pèlerinage assomptionniste, en 1882), comme toutes celles qui suivent. Ces rencontres ne sont pas seulement des événements religieux, mais l’occasion de recréer une couleur locale ... très française. On peut à cet égard s’interroger sur les motivations de pèlerins qui ne semblent pas véritablement rechercher le dépaysement et s’enthousiasment à tout ce qui rappelle la France,

³⁵ ASAJ, 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l’installation des PP. Blancs, Lettre du Comte Riant (Société pour la publication de textes relatifs à l’histoire et la géographie de l’Orient latin) à Lavigerie, 29 novembre 1879.

³⁶ Ibid., 2a1. La vie du séminaire, des origines à la guerre de 14-18, Boîte 0 : Diaire de 1878 à 1883, entrée du 4 novembre 1880.

³⁷ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne III, 1879-1914, 38, Lettre de Jérusalem (133) au MAE, 7 février 1881.

³⁸ ASAJ, 7. Consulat, Lettre de Patrimonio au P. Roger, Paris, 10 février 1881.

³⁹ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne III, 1879-1914, 38, Lettre du MAE-Midi (6) à Jérusalem, 30 mai 1883, Challemel-Lacour. Cependant Sainte-Anne reste Sainte-Anne, à l’instar de l’échec de l’appellation de “quartier français” pour la partie nord-ouest de la Vieille Ville qui regroupe les principales institutions françaises.

⁴⁰ Alors qu’un ancien consul à Jérusalem, Edouard Crampon, trouve “que Ste Anne prend une physionomie trop ecclésiastique et pas assez politique” (ASAJ, 2a1. La vie du séminaire, des origines à la guerre de 14-18, Boîte 0 : Diaire de 1878 à 1883, entrée du 18 avril 1880).

⁴¹ Une lettre du MAE l’envisage dès mars 1857 - MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne I, 1855-1862, 36, Lettre du MAE (2) à Jérusalem, 17 mars 1857, Walewski.

c'est-à-dire la France éternelle⁴², et non pas celle qui se déchaîne alors contre les congrégations religieuses et perd son âme en métropole⁴³. Cet engouement est durable et se retrouve après la Première guerre mondiale⁴⁴.

A l'occasion de ces réunions, les pèlerins ne sont pas les seuls à reconstituer une ambiance française. En effet, ces rencontres sont aussi l'occasion pour le consul de France à Jérusalem de raviver leur fibre patriotique : que ce soit en mettant en exergue la place de la France en Orient, mais aussi en se chargeant de renforcer la cohésion nationale et d'en appeler aux prières pour son salut, sur fond de tension internationale. Un Charles Ledoux, consul très patriote et catholique, indique ainsi en octobre 1890 :

“Puisse cette basilique relevée de ses ruines être toujours pleine, comme elle l'a été aujourd'hui, de pèlerins pieux et empressés ! Puisse-t-elle être pour nous le symbole prophétique de la reconstitution de la Patrie mutilée.”⁴⁵

Sainte-Anne est alors le cadre par excellence des réunions françaises à Jérusalem⁴⁶. Cette fonction est valable de tous temps ; elle prend néanmoins une valeur particulière dans certains moments, lorsque la France semble menacée par les puissances rivales, comme l'Allemagne. C'est ainsi que l'église occupe une place importante dans le pèlerinage de 1899 qui répond au voyage de l'Empereur Guillaume II en Terre Sainte, en octobre-novembre 1898 : à cette démonstration de

⁴² ASAJ, 2a1. La vie du séminaire, des origines à la guerre de 14-18 (inclus), Boîte 2 : Diaire du petit séminaire 1900-1914, Cahier T, journal de Ste Anne, 1907-1914, entrée du 11 avril 1908 : “Comme toujours les pèlerins sont enthousiasmés de l'accueil qui leur est fait. La présence officielle du Consul, la fanfare du P[etit] S[éminaire], le drapeau français qui flotte sur la tour de l'Église, tout est de nature en effet à rappeler la patrie absente, la France de là-bas, celle de St Louis.”

⁴³ Ibid., entrée du 12 mai 1913 : “Dès les 1^{ères} mesures de l'”Étendard” de Jeanne d'Arc, c'est un vrai délire qui saisit la foule et prêtres et fidèles littéralement “se tordent la bouche” comme pour dominer, par le chant des paroles bien connues, le son des instruments. Et plusieurs de dire tout haut : “Mais on est en France chez vous, et même ... mieux qu'en France !”

⁴⁴ Ibid., 2a2. La reprise après la guerre, Cahier H, 1921-1923, entrée du 15 septembre 1923 : messe du pèlerinage, en présence de Mgr. Baudrillart.

⁴⁵ *Échos de Notre-Dame de France*, N° 7, octobre 1890.

⁴⁶ “M. le consul général relève de sa présence beaucoup de réunions de pèlerinage; mais ici, il vient officiellement au nom de la France; il traverse en tenue et la poitrine couverte de ses décorations les rues de Jérusalem, ses cawas l'escortent ; quand il paraît au seuil de la basilique, il reçoit l'eau bénite que lui présente le prêtre revêtu de la chape ; à l'évangile, il baise le texte sacré et, à l'offertoire, il est encensé. Le chant du *Domine, salvam fac rempublicam* est de rigueur.

Après la messe consulaire (...) la fanfare des Pères Blancs joue la *Marseillaise*. M. le consul général se présente sur le perron ; quand l'hymne est fini, il se découvre en criant : *Vive la France !* Tous les pèlerins acclament la patrie et la *Marseillaise* est jouée une seconde fois.” (*Souvenirs*, N° 261, 9 juin 1896, p. 235).

force de l'Allemagne luthérienne répond une France unie derrière la Vierge, avec comparaison entre Sainte-Anne et Lourdes, deux "terres françaises" où se renouvelle la fidélité de la France à Marie, derrière son drapeau et son hymne national⁴⁷.

Sainte-Anne est aussi le lieu privilégié de démonstrations de force de la part de la France. Elle reçoit ainsi toutes les visites aux Lieux Saints de l'escadre de la Méditerranée, ce qui donne lieu aux mêmes déclarations politico-religieuses que les pèlerinages. Le commentateur assomptionniste, lors du passage de novembre 1899, souligne par exemple l'émotion qui lie les marins, bretons pour la plupart, à Sainte-Anne, qui n'est en l'occurrence plus seulement leur patronne, mais un "petit coin de France, inviolable, soustrait pour toujours à la domination du Turc", où les communautés se retrouvent pour "former un rempart vivant de foi et de patriotisme"⁴⁸. Ce ton n'est pas seulement celui de prises de position publiées, il figure aussi dans les carnets des PP. Blancs : le protocole de ces visites est réglé très exactement, tandis que leur réussite est qualifiée de "triomphe pour la France"⁴⁹. Il en est ainsi de visites protocolaires, mais surtout de celles qui symbolisent le poids de la France au Levant : lorsque le passage de navires de guerre français aux larges des côtes vise à mettre en garde contre la répétition du massacre de chrétiens de Syrie et de Cilicie⁵⁰, ou lorsque de telles menaces existent au moment de la guerre turco-italienne⁵¹.

Après la Première guerre mondiale, la basilique de Sainte-Anne conserve cette fonction de vitrine. C'est par exemple le cas lorsqu'il s'agit d'affirmer la place de la France en Palestine et en Orient, dans le cadre du règlement de la paix, au moment où il est encore envisageable que la région tombe dans l'escarcelle française. Au tournant 1919-1920, Sainte-Anne est ainsi un passage obligé pour le cardinal Dubois, à Jérusalem autant pour poser la première pierre de l'Eléona (qui consacre la dévotion universelle au Sacré Cœur⁵²) que pour affirmer le maintien du rôle spécifique de la France, notamment en matière de protectorat des chrétiens en Orient. De même Sainte-Anne reçoit, à la suite du Congrès français de la Syrie de janvier 1919, les membres de la mission officieuse chargée par Paris d'enquêter sur les intérêts français au Levant ; ou plus tard les représentants de l'administration

⁴⁷ *Échos de Notre-Dame de France*, N° 74, août-septembre-octobre 1899.

⁴⁸ *Ibid.*, N° 75, novembre 1899.

⁴⁹ ASAJ, 7. Autorités civiles, Notes sur la visite de l'amiral Dartige du Fournet, en vue d'une lettre au marquis de Vogüé, 1911.

⁵⁰ *Ibid.*, Boîte 2 : Diaire du petit séminaire 1900-1914, Cahier E, 21 juin 1907-1^o février 1910, entrée du 6 juillet 1909.

⁵¹ *Ibid.*, Cahier T, journal de Ste Anne, 1907-1914, entrée du 21 novembre 1911, avec cette remarque crâne : "Cette attitude de la France plaît à tout le monde." L'importance de ces visites pour la France et pour Sainte-Anne comme lieu de mémoire français est soulignée lorsque Jérusalem n'est pas honorée par une escadre pourtant dans les parages.

⁵² *Le Petit Écho de Ste Anne*, 1^o année, n° 1, 26 juillet 1920.

française de Syrie qui ont encore du mal à réaliser que la Palestine n'est décidément pas de leur ressort⁵³. Par la suite, Sainte-Anne continue de recevoir des visiteurs de marque, en provenance notamment du mandat français, qui tiennent à consacrer la place particulière de la France et son symbole à Jérusalem⁵⁴.

A l'occasion de ces passages, Sainte-Anne se voit conférer une fonction spéciale : l'église est le lieu des cérémonies françaises de la Ville Sainte. Celles-ci peuvent être tristes, lorsque l'église abrite des funérailles, voire des inhumations (c'est dans la basilique de Sainte-Anne que sont inhumés deux des trois consuls de France morts en poste, Charles Ledoux et René Neuville). C'est aussi là que sont dites les messes qui mettent Sainte-Anne et la colonie française de Jérusalem au même rythme funèbre que la métropole : qu'il s'agisse de cérémonies intimes où est rappelée la mémoire de ceux qui ont fait de Sainte-Anne ce qu'elle est (le consul Barrère⁵⁵ ou Lavigerie⁵⁶) ; ou des cérémonies qui associent l'établissement à la France entière. L'église est ainsi solidaire de deuils nationaux, comme ceux de hautes personnalités françaises (Carnot⁵⁷, Faure⁵⁸, Doumer⁵⁹, ou Foch⁶⁰) ou ceux liés à des catastrophes naturelles, comme l'explosion de la Soufrière⁶¹.

Les cérémonies en question revêtent certes un aspect religieux, mais elles sont régulièrement prétextes à des envolées patriotiques. Sainte-Anne est ainsi le lieu de la bénédiction abbatiale du supérieur du couvent des Bénédictins d'Abou Gosh, avec par-là consécration du retour des fils français de Saint Benoît et francisation du catholicisme de Terre Sainte⁶². Sainte-Anne est encore le lieu où les Français de Jérusalem honorent Jeanne d'Arc : on s'y empresse de célébrer son

⁵³ Il en est ainsi du secrétaire général du Haut-commissariat français de Beyrouth, Robert de Caix - *ibid.*, 1^o année, n^o 2, 8 décembre 1920, ou de l'amiral de Bon qui est "reçu (...) à Sainte-Anne suivant un protocole toujours impressionnant dont vous avez été témoins plus d'une fois avant la guerre." - *ibid.* p. 6.

⁵⁴ Visites de Weygand (*ibid.*, 4^o année, n^o 12, 9 décembre 1924), Vanderberg (*ibid.*, 5^o année, n^o 13, 16 juillet 1925), de Henri de Jouvenel (*ibid.*, 6^o année, n^o 16, 10 septembre 1926) ou de Henri Ponsot (*ibid.*, 7^o année, n^o 18, 1^o juin 1927 : "église nationale et terre française, - "ici, Monsieur le Haut Commissaire, vous êtes chez vous"-") (p. 37).

⁵⁵ ASAJ, 2a1. La vie du séminaire, des origines à la guerre de 14-18, Boîte 1 : Bulletin trimestriel 1878-1914, 5 mars 1890.

⁵⁶ *Ibid.*, 6 décembre 1892.

⁵⁷ *Souvenirs* (publication assumptionniste), N^o 180, 26 juillet 1894.

⁵⁸ *Échos de Notre-Dame de France*, N^o 69, mars 1899.

⁵⁹ *Jérusalem* (publication assumptionniste), N^o 167, 24 mai-juin 1932.

⁶⁰ *Le Petit Écho de Ste Anne*, 9^o année, n^o 23, 1^o avril 1929.

⁶¹ ASAJ, 2a1. La vie du séminaire, des origines à la guerre de 14-18, Boîte 2 : Diare du petit séminaire 1900-1914, Cahier D, janvier 1901-mai 1908, entrée du 27 mai 1902.

⁶² Alors que la cérémonie aurait dû avoir lieu à l'église du Patriarcat latin, ce qui est refusé parce que lui aurait donné un aspect international, voire italien (MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Abou Gosch III 1901-1912, 51, Lettre de Jérusalem (48) au MAE, 9 décembre 1907, Outrey).

culte dès qu'elle est déclarée bienheureuse, le 18 avril 1909⁶³, et de regrouper toute la colonie derrière "la guerrière et la martyre". Et cette ferveur catholico-française est redoublée à partir du moment où la bienheureuse devient sainte et "deuxième patronne céleste de la France" en 1920⁶⁴. En mai 1925, Sainte-Anne obtient même le monopole de la célébration de "la libératrice de la France"⁶⁵.

Outre ces aspects volontaires, c'est aussi par la force des choses que Sainte-Anne abrite les cérémonies françaises de Jérusalem. En effet, la basilique nationale est le lieu de repli des Français lorsque le Vatican, s'adaptant à la nouvelle situation de la Palestine et réalisant un souhait ancien, met fin à une tradition : la grand-messe du 14 juillet, habituellement célébrée au Saint-Sépulcre pour rendre hommage au protecteur des Chrétiens d'Orient, avec force honneurs liturgiques à l'adresse du consul de France, n'est plus dite à l'endroit de la crucifixion à partir de 1924⁶⁶. Sainte-Anne, qui jusque là n'avait participé à la fête nationale qu'en faisant jouer sa fanfare au consulat, devient alors le principal lieu de célébration de la nation française : la France de Jérusalem doit donc se concentrer dans sa basilique, à l'image du recul français en Palestine et dans la catholicité⁶⁷.

Que prouvent ces manifestations de patriotisme, somme toute logiques pour une communauté expatriée se retrouvant dans une basilique nationale ?

Sainte-Anne est tout d'abord un lieu de rencontre. Les déchirements qui affectent la France tout au long de la période (effets de la défaite de 1871, de la Commune, mesures anticléricales de 1880 et 1904-1905, crise boulangiste, affaire Dreyfus, tentative de reprise de mesures anticléricales dans les années 1920 par le Cartel des Gauches) ne touchent en fait que peu l'église. A ce titre, le domaine national est représentatif de ces outils de présence française à l'étranger d'obédience religieuse qui ne sont en rien concernés par les luttes intestines de la métropole. Sainte-Anne dépasse toutefois cette constatation puisqu'elle sublime le simple fait d'être une institution rattachée à la France : elle est la France.

⁶³ ASAJ, 2a1. La vie du séminaire, des origines à la guerre de 14-18, Boîte 2 : Diare du petit séminaire 1900-1914, Cahier E, 21 juin 1907-1^o février 1910, entrée du 8 mai 1909.

⁶⁴ Et la "Marche à l'étendard de Jeanne d'Arc" est un thème favori de la fanfare du séminaire de Sainte-Anne - *ibid.*

⁶⁵ ASAJ, Cahier I, 1924-31 déc. 1926, entrée du 5 mai 1925.

⁶⁶ V. Nicault, C., "La fin du protectorat religieux de la France à Jérusalem (1918-1924)", in *Bulletin du Centre de Recherche Français de Jérusalem*, n° 4, Printemps 1999, pp. 21-22.

⁶⁷ Nouvelle tradition qui n'est interrompue que par des soubresauts religieux et politiques : en 1934, Sainte-Anne obéit à une injonction du Vatican supprimant les honneurs liturgiques même dans les établissements français ; en 1936 les troubles empêchent la cérémonie ; tandis qu'au contraire la division de la ville en 1948 force le représentant français à concentrer l'ensemble des festivités françaises à Sainte-Anne - (Archives de St Etienne de Jérusalem, École biblique (par la suite, ASEJ), Chronique du Couvent, 1^{er} juin 1951-1^{er} juin 1956, entrées du 1^{er} janvier et du 14 juillet 1953.

Il ne s'agit pas seulement d'une possibilité pour les catholiques installés à Jérusalem ou de passage là de concrétiser leur vœu d'une France catholique ; constatation banale dans la mesure où, à cette époque, les deux qualités, français et catholique, sont étroitement associées, voire cumulées⁶⁸. Il y a plus, en effet, puisque Sainte-Anne est un lieu d'union actif entre les deux France : il n'est donc pas seulement question de magnifier une France catholique ou de décrire ce que devrait être la France⁶⁹ ; une France qui "s'agenouille devant l'Hostie Sainte"⁷⁰ à l'opposé de celle qui, en métropole persécute les communautés religieuses. Il s'agit aussi de faire preuve de volontarisme et d'associer les valeurs dans le culte de la France. Cette implication découle des obligations des religieux qui ont la garde du sanctuaire, en vertu de la convention qui les lie à Paris, avec des messes dites pour la France⁷¹ ; elle résulte aussi de la volonté de ne pas se voir abandonner par celle qui est tout de même la principale pourvoyeuse d'argent de la basilique et du séminaire qui y est rattaché (on peut noter à cet égard une différence notable avec l'institution privée qu'est Notre-Dame de France, dont les religieux assomptionnistes ne se privent pas de vouer aux gémonies le régime républicain qui les persécute en France).

Bien plus, cet élan résulte de la foi dans une France qui est une, à l'image du cardinal Lavigerie qui bénéficie dans cette affaire de ses contacts avec des Républicains purs et durs⁷² et qui est plus que jamais l'homme du toast d'Alger, Français par-dessus tout. Cela découle aussi du quotidien de Sainte-Anne : une institution qui est le résultat de l'action combinée de plusieurs régimes, Empire et République, s'inscrivant dans le temps long du passé ; qui fait partie de ces institutions dont Félix Faure dit

"sa haute satisfaction pour le bien qu'elles font en Palestine, et [qui] leur souhait[e] de continuer pour la religion et la France"⁷³.

⁶⁸ V. Gugelot, F. (*La conversion des intellectuels au catholicisme en France 1885-1935*, Paris, 1999) qui cite Ferdinand Brunetière : "Nous avons une "tradition militaire" ; nous avons une "tradition littéraire" et "intellectuelle" ; et nous avons aussi (...) une "tradition religieuse"." (p. 136) ; ou Prochasson, C., Rasmussen, A. (*Au nom de la patrie. Les intellectuels et la Première guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, 1996), qui indiquent qu'à cette époque religion catholique et nationalisme sont les "axes structurants de la vie intellectuelle" (p. 15).

⁶⁹ "La France officielle, ici, tient à l'honneur de se montrer ce qu'elle doit être, ce qu'elle est malgré tout, la France catholique. Le spectacle est réconfortant... et nouveau pour les indigènes de la mère-patrie où ces belles-choses ne se voient plus." (*Échos de Notre-Dame de France*, N° 74, août-septembre-octobre 1899, p. 181).

⁷⁰ Ibid., N° 75, novembre 1899, p. 261.

⁷¹ V. infra.

⁷² Ibid., Lettre de Lavigerie à Gambetta, 20 mars 1881, l'homme politique qui indique au cardinal que l'anticléricalisme consiste en "des mots qui ne doivent pas franchir les frontières" (in Renault, F., *Le Cardinal Lavigerie*, Paris, 1992, pp. 452-453).

⁷³ *Souvenirs*, N° 236, 22 décembre 1895.

Engagements de départ, mais aussi participation à l'édification d'une certaine France fondée sur des valeurs qui ne sont pas forcément celles des lecteurs de l'*Action Française* que sont les PP. Blancs⁷⁴ : Sainte-Anne, c'est le lieu où est célébré le 14 juillet, c'est une fanfare qui joue régulièrement la *Marseillaise*⁷⁵, c'est une église qui accueille les marins d'une *Royale* traditionnellement très "ancien régime", embarqués sur des navires aux noms éloquentement républicains (*Edgard Quinet, Jules Ferry, ou Gambetta*⁷⁶).

Il revient donc à Sainte-Anne d'incarner un lieu de mémoire français, quelque soit la France qu'elle représente. On le remarque dans les épisodes douloureux de la Troisième république d'avant 1914, en particulier l'anticléricalisme et les expulsions qui n'empêchent pas d'y prier pour la France officielle. On le perçoit également au cours de la Deuxième guerre mondiale, quand Sainte-Anne se trouve confrontée à deux France. A l'image des catholiques de la métropole, dans un premier temps la France de Jérusalem ne se pose pas de questions quant à la validité de Vichy⁷⁷ : lieu de prière pour la paix⁷⁸, Sainte-Anne continue de bénéficier des aides du gouvernement français dans les moments les plus sombres⁷⁹ et voit la France lui marquer sa reconnaissance⁸⁰ ; lieu français, il reste loyal au pouvoir en place : la voie dans laquelle on s'engage est acceptée⁸¹. Si l'on y est informé de l'existence d'une autre France, qui s'affiche à Jérusalem⁸²,

⁷⁴ ASAJ, 8. Consulat, Lettre du consul Gaston Maugras au P. Delpuch, supérieur de Sainte-Anne, 2 juin 1924.

⁷⁵ *Échos de Notre-Dame de France*, N° 74, août-septembre-octobre 1899 : "...chose singulière, les anciens parmi nous, auxquels la *Marseillaise* rappelle des souvenirs plutôt désagréables, lorsqu'elle est écorchée par des énergièmes après une fête laïque et bachique, ces anciens trouvent en ce jour à l'hymne national une valeur et une signification spéciales. Ils sont à l'unisson des jeunes qui, dans les énergiques couplets, ne voudraient voir que le beau et le grand côté patriotique, ce qui permettrait, grâce aux idées parallèles, de le faire alterner avec *Catholiques et Français toujours*."

⁷⁶ ASAJ, Cahier T, journal de Ste Anne, 1907-1914, entrée du 16 mars 1911.

⁷⁷ V. Bédarida, R., *Les catholiques dans la guerre, 1939-1945*, Paris, 1998, p. 57 sq.

⁷⁸ MAE, Paris, Guerre 1939-1945, Vichy, Série E Levant, 152 Oeuvres françaises, Lettre de Jérusalem (58) au MAE-Levant, 1^{er} juin 1940, Outrey.

⁷⁹ Ibid., Papiers du Service des Oeuvres Françaises à l'Étranger (SOFÉ), 57 Enseignement, Palestine, Dossier Palestine Dossier général, Lettre de Jérusalem (25) au MAE-SOFÉ, 10 juin 1940, Outrey.

⁸⁰ Avec le souhait du consul Outrey de voir attribuer la Légion d'honneur au supérieur de Sainte-Anne, le P. Portier, (ibid., Papiers personnels d'Amédée Outrey (PAAP 130), 31, Jérusalem Correspondance (télégrammes) 1940, Télégrammes de Jérusalem (122-124) 4 octobre 1940, et (141) au MAE, Vichy, 2 novembre 1940).

⁸¹ ASAJ, 8. Consulat, Lettre de Portier à Outrey, 11 novembre 1940.

⁸² Ibid., Note manuscrite, 4 avril 1941, à propos d'un passage à Jérusalem du général Catroux (V. Catroux, G., *Dans la bataille de la Méditerranée, Egypte-Levant-Afrique du Nord, 1940-1944, Témoignages et commentaires*, Paris, 1949, Ch. VII, Sondages en

Sainte-Anne reste fidèle à sa bienfaitrice, la France légale, celle de Vichy. Cela va d'ailleurs au-delà de l'attachement personnel à l'égard du consul de France, puisque son départ forcé, à la fin mai 1941, et son remplacement par un délégué de la France libre à l'été, ne provoquent pas forcément une adhésion au gaullisme. Si, dans le cas de Sainte-Anne, on n'observe pas les déchirements internes qui frappent d'autres établissements de la ville, il n'en reste pas moins qu'à partir de l'été 1941 un décalage s'installe entre la France officielle représentée à Jérusalem, et accréditée auprès des autorités locales, et la France "éternelle" représentée par Sainte-Anne. Pour la première fois dans l'histoire de ce lieu de mémoire, il y a fracture entre les deux éléments, ce qui entraîne la déperdition relative du sens qui avait été peu à peu donné à la basilique. Dans les faits, il n'y a plus concordance, ce qui apparaît de deux manières.

C'est d'abord le problème très pratique des allocations versées à l'établissement par l'autorité de tutelle, qui pose la question de cette autorité et de sa reconnaissance par Sainte-Anne. Alors que l'alternance au poste de représentant de la France à Jérusalem est visible, sa validité juridique l'est moins. On est en effet face à une double représentation : celle revendiquée par le représentant gaulliste, et celle exercée par un consul neutre, en l'occurrence celui d'Espagne, qui a été chargé des intérêts français lors de l'expulsion du consul de Vichy, Amédée Outrey. Or, le 13 décembre 1941, le délégué de la France libre s'adresse au supérieur de Sainte-Anne pour lui demander les renseignements d'usage en vue du versement prochain d'une aide à son œuvre⁸³. Cette offre est reconnue par le supérieur de l'établissement⁸⁴, qui toutefois la refuse poliment :

"... la Providence à laquelle nous nous étions confiés a bien veillé sur nous. Grâce à Elle, nous avons pu tenir jusqu'à présent, et nous espérons pouvoir continuer à le faire sans avoir besoin de secours particuliers."

Cette franchise étonne l'analyste des relations entre un établissement subventionné et son bienfaiteur, la règle, en tout point respectée par Sainte-Anne jusque là, étant plutôt à une demande de fonds sans cesse croissante. Elle est moins surprenante dans la mesure où l'on sait qu'entre temps le supérieur a reçu une note du consulat d'Espagne l'informant de l'arrivée prochaine de fonds en provenance de Vichy⁸⁵. Ce qui pourrait passer pour une grande honnêteté de la part du

Palestine, p. 45 sq.) ; v. notre propre article "Heurs et malheurs d'un consul de France à Jérusalem - Amédée Outrey, 1938-1941", in *Bulletin du Centre de Recherche Français de Jérusalem*, n° 2, printemps 1998, pp. 71-72.

⁸³ ASAJ, 8. Consulat, Lettre de la Délégation de la France Libre en Palestine et Transjordanie (96) à Ste Anne, 13 décembre 1941, Zimmermann.

⁸⁴ "Elle est une nouvelle preuve de l'intérêt pratique que vous portez à notre Séminaire et du désir que vous avez de ne point le laisser tomber. Et nous vous en sommes très reconnaissants" (ibid., Lettre de Portier à Zimmermann, 21 décembre 1941).

⁸⁵ Ibid., Lettre du consulat d'Espagne à Jérusalem (74) à Ste Anne, 17 décembre 1941, de Pujadas.

religieux, avec l'objection toute morale à abuser de la bienveillance des deux France, peut être interprété autrement. C'est ainsi que cette attitude est amenée à durer : Sainte-Anne fournit au consulat d'Espagne les renseignements qu'elle avait refusés au délégué gaulliste⁸⁶, mais s'abstient d'entrer en liens juridiques avec ce qui est devenu entre temps la Délégation de la France combattante⁸⁷.

De même, et à l'appui de la thèse d'une véritable fracture entre Sainte-Anne et la France officielle de Jérusalem, la basilique nationale perd pendant ces années son statut de lieu de regroupement des Français de la ville. Certes les partisans de De Gaulle sont bienveillants envers l'établissement⁸⁸, mais les cérémonies pourtant très françaises qu'ils organisent ne peuvent être accueillies à Sainte-Anne : les rituels gaullistes⁸⁹, comme d'ailleurs les fêtes françaises traditionnelles, à l'instar de la Sainte Jeanne d'Arc, doivent trouver abri chez les Assomptionnistes, à Notre-Dame de France, ou chez les Sœurs de Marie-Réparatrice ; de même la messe consulaire célébrée à l'église melkite de Jérusalem, impliquant directement les PP. Blancs, n'est plus au programme en 1942 et 1943.

Il faut attendre le 11 novembre 1943 pour que Sainte-Anne accepte de recevoir des allocations de la France gaulliste, fort utiles pour couvrir des dettes et parer aux aléas de l'isolement de la France de Vichy, qui ne peut plus faire parvenir leurs aides aux communautés de Palestine. Et le même jour, "la tradition des messes consulaires à S^{te} Anne est reprise", symbole d'une France qui se retrouve⁹⁰.

Sainte-Anne comme lieu de vie français à Jérusalem

Ce retour à la normale met en relief le deuxième point caractéristique de Sainte-Anne : l'affirmation de la francité du lieu est aussi celle de la France en Palestine et en Orient. Dès l'acquisition de l'église, on l'a vu, Paris se préoccupe de lui donner, ou de lui redonner, des qualités françaises ; mais celles-ci ne peuvent rester cachées, elles doivent rayonner dans l'intérêt de la France puissance

⁸⁶ Ibid., Lettre de Ste Anne au consulat d'Espagne à Jérusalem, 14 juin 1942, Portier.

⁸⁷ Ibid., Lettre de la Délégation de la France combattante (228) à Ste Anne, 5 juin 1943, et réponse du lendemain.

⁸⁸ Au début 1942, elle fait partie des établissements français visités par René Cassin, alors en tournée d'inspection au Moyen-Orient (Archives nationales (par la suite, AN), Paris, Papiers René Cassin, 382 AP 59 dossier 3 Syrie, Liban, Palestine, Programme de la visite de M. le Professeur Cassin).

⁸⁹ Services "à la mémoire des soldats français morts au champ d'honneur et de tous les Français qui, pour la libération de la France, ont été exécutés par les Allemands" (ASAJ, 8. Consulat, Lettre de la Délégation de la France Libre en Palestine et Transjordanie à Ste Anne, 1^{er} novembre 1941), ou "morts à Toulon" (Lettre circulaire de la Délégation de la France libre, 29 novembre 1942).

⁹⁰ Ibid., 2a2. La reprise après la guerre, grand séminaire, Cahier S, novembre 1932-1945.

protectrice des chrétiens d'Orient, et cela bien plus que ne le font les quelques institutions françaises déjà en place à ce moment.

Au-delà du sens donné à la basilique nationale, cela passe par la volonté de lui donner une vie, c'est-à-dire des gardiens et des habitants, et au contraire de ce qui s'effectue à Abou Gosh, l'État procède à la restauration de l'édifice avant de lui donner des occupants. L'idée de confier l'église au Patriarche latin est progressivement laissée de côté, la France étant soucieuse de garder la haute main sur un établissement dans lequel elle investit des sommes proportionnelles à son prestige. En juillet 1873, Patrimoine réfléchit ainsi à une opération de grande envergure, regrettant en même temps le retard pris par la restauration : comme enfin ces "lenteurs affligeantes vont bientôt avoir leur terme"⁹¹, il faut penser à la destinée de l'établissement. Or ce

"n'est pas pour faire dire obscurément la messe dans une cave, par un prêtre isolé, dans un quartier perdu de Jérusalem, que la France a dépensé 7 à 800 000 francs" ;

au contraire, on doit penser à un "grand établissement, digne de la France". Et à partir de là Paris se met en quête d'une congrégation qui puisse relever le défi.

Différentes communautés sont sondées : les Prémontrés, qui viennent de prendre en charge l'abbaye de Saint-Michel de Frigolet⁹² ; les Pères de Notre-Dame de Sion, déjà installés à Jérusalem⁹³ ; ou les Dominicains qui pensent dès cette époque au rétablissement de leur ordre en Terre Sainte⁹⁴. Ce sont en définitive les PP. Blancs qui emportent la mise. Lavigerie connaît le Levant pour s'y être rendu au titre de l'Oeuvre des Écoles d'Orient⁹⁵. Très en avance sur son temps, il sait approcher les autorités françaises et les servir tout en bénéficiant de leur soutien actif pour l'extension de sa propre œuvre⁹⁶. Intéressé par Jérusalem (en 1872, à la mort de Mgr. Valerga, il a des visées sur le Patriarcat latin, et en 1873 il songe à récupérer l'église d'Abou Gosh qui vient d'être donnée à la France), il a le mérite de diriger une société exclusivement française, alors que les autres ordres

⁹¹ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne II, 1863-1878, 37, Lettre de Jérusalem (14) au MAE, 22 juillet 1873.

⁹² ASAJ, 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs, Lettre du MAE à Jérusalem, 15 avril 1874.

⁹³ *Établissement de Ste Anne de Jérusalem - Historique et conditions de la fondation de cet établissement sous la direction des Pères de Notre-Dame des Missions d'Afrique d'Alger*, op. cit.

⁹⁴ Montagnes, B., op, "Le rétablissement de l'ordre des prêcheurs à Jérusalem : Du couvent Saint-Etienne à l'École biblique", in *Archivum Fratrum Praedicatorum*, Rome, Vol. LVIII, 1988, p. 361 sq.

⁹⁵ Bouwen, F., pb, "Le cardinal Lavigerie et l'union entre les Églises d'Orient et d'Occident", in *Proche Orient Chrétien*, 1992, p. 383 sq.

⁹⁶ Montclos, X. de, pb, *Lavigerie, le Saint-Siège et l'Église 1846-1878*, Paris, 1965, p. 143 sq., et Boudon, J.-O., "Mgr Lavigerie et l'État de la Seconde République au Ralliement", in *Bulletin de littérature ecclésiastique*, XCV/1-2, 1994, p. 107 sq.

sont internationaux ou teintés d'italianisme ; et cette qualité est si visible que le Patriarche Bracco, influencé par les Franciscains, eux-mêmes d'anciens candidats à la charge de Sainte-Anne, s'oppose à l'idée de le voir s'installer là⁹⁷. Après des arrangements à Rome et des discussions internes à la société des PP. Blancs⁹⁸, Lavigerie accepte de prendre en charge la basilique nationale⁹⁹. Une année de pourparlers est nécessaire pour aboutir à une convention, signée entre les PP. Blancs et le gouvernement français le 30 mars 1878.

Si la France tient à rester discrète lors des discussions, pour éviter de susciter trop de crispations de la part des Latins (catholiques) de la Ville Sainte, ce qui vaut aussi pour le passage de Lavigerie en Terre Sainte en juin 1878, il n'en reste pas moins que la dite convention donne naissance à un établissement d'un type nouveau à Jérusalem. La propriété perpétuelle de la France est confiée aux PP. Blancs, qui n'y installent que du personnel français ; la juridiction spirituelle est celle du Patriarche latin, et la temporelle revient au consul de France ; la France s'engage à verser une subvention annuelle, non comptant les aides à l'acquisition des terrains destinés à agrandir la propriété ; enfin, elle reçoit en compensation les grâces quotidiennes des religieux (avec des offices tous les dimanches et jours de fête, "avec toute la solennité que comporte la liturgie sacrée", pour la prospérité de la France et de l'Église, et des messes conventuelles tous les jours dans le même but)¹⁰⁰.

Par ce texte, Paris s'assure donc une francité intégrale (alors que vingt ans plus tard, dans le cas d'Abou Gosh, la convention ne peut exiger des Bénédictins qu'une majorité française). Mais, tout comme le fait que Sainte-Anne soit un lieu de mémoire français ne suffit pas à lui donner une aura française, cette "loi de pureté" ne suppose pas obligatoirement un rayonnement français. A ce titre, il est indispensable de trouver une attribution précise à l'établissement, les premiers PP. Blancs arrivant à Jérusalem le 1^{er} octobre 1878. Où l'on constate qu'au retard pris par la France dans l'attribution de la garde de l'église à une congrégation, correspond une indécision de la part de cette dernière : on sait qu'il faut agir pour

⁹⁷ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne II, 1863-1878, 37, Lettre de Jérusalem (82) au MAE, 30 août 1877.

⁹⁸ Portant sur les capacités financières et la possibilité de créer une implantation hors d'Afrique, son terrain de prédilection (ASAJ, 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs Boîte n° 2, Réunion du Conseil à Maison-Carrée (siège de la société, à Alger), 24 avril 1877, sous la présidence du P. Deguerry, et Réunion du 27 avril 1877, sous la présidence de Lavigerie.

⁹⁹ Argument de poids, comme beaucoup de communautés religieuses françaises de l'époque, il sait que la situation n'est pas forcément stable et souhaite ménager un refuge à l'étranger pour ses religieux.

¹⁰⁰ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne II, 1863-1878, 37, Lettre du MAE (1) à Jérusalem, 3 avril 1878, avec en annexe la convention entre le MAE et les PP. Blancs.

“renverser l’islamisme”, mais cela peut-il être le seul but dans un Orient bien plus compliqué que l’Afrique ? Ces tâtonnements émaillent les réflexions des premières années.

Le projet d’institut d’études bibliques, mentionné en son temps par Vogüé¹⁰¹ et compris dans la convention, fait long feu, correspondant trop peu à la vocation de la Société et ne suscitant pas l’intérêt de l’épiscopat français, censé y envoyer des prêtres¹⁰² ; il en est de même d’une école agricole latine, évoquée par le Patriarcat en 1879-1880¹⁰³, ou d’une école normale d’instituteurs. De cette dernière idée résulte toutefois une école musulmane, destinée aux enfants du quartier, qui s’accompagne rapidement de cours pour effendis (notables ottomans). Suite logique de l’expérience des PP. Blancs en pays musulmans, réalisation d’une éventualité évoquée par Lavigerie dans ses instructions, elle est même la première activité réelle des religieux de Sainte-Anne. Moyen de diffusion de la langue et de la civilisation françaises, c’est surtout la possibilité, pour des religieux immergés dans un monde a priori hostile, de se gagner des amis. L’écho de cette expérience dépasse les frontières de la Palestine pour être entendu à Beyrouth et à Paris, où l’on peut enfin juger positivement de l’installation des PP. Blancs¹⁰⁴.

Néanmoins, les hésitations initiales de la France et des religieux sont néfastes au rayonnement de Sainte-Anne. Alors que l’édifice comme lieu de mémoire est éprouvé, Sainte-Anne comme lieu de vie français a du mal à se trouver une apparence. Tant et si bien que les adversaires de l’implantation française en Terre Sainte saisissent cette occasion pour avancer à nouveau leurs prétentions. En réaction s’impose une affirmation française plus grande sur l’établissement : alors que le délégué apostolique de Syrie, “l’italianissime” Mgr. Piavi¹⁰⁵, fait entendre que Sainte-Anne est de son ressort et va être confiée à Rome et aux Franciscains¹⁰⁶, Lavigerie s’empresse d’agir auprès du Saint-Siège, en plein

¹⁰¹ Comme le rappelle en 1916 le Dominicain Lagrange, dans un mémoire adressé au maître général de son ordre (Mémoire adressé à Me Theissling, 1^{er} septembre 1916, in Montagnes, B., op (éd.), *Exégèse et obéissance - Correspondance Cormier-Lagrange (1904-1906)*, Paris, 1989, document n° 287).

¹⁰² Durant, J., pb, *Mgr Lavigerie, Origines de la Société*, Fascicule 3D, *L’Orient*, Rome, sd, pp. 28-29.

¹⁰³ L’idée en est reprise par les Salésiens italiens - v. *Don Bosco en Terre Sainte, 1891-1991, Centenaire de l’arrivée des Salésiens et des Filles de Marie Auxiliatrice en Terre Sainte*, Jérusalem, 1991 - puis par les Trappistes, qui s’installent à Latroun en 1890.

¹⁰⁴ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne III, 1879-1914, 38, Lettre de Jérusalem (136) au MAE, 25 février 1881.

¹⁰⁵ L’expression est de Lavigerie (ibid., Lettre au consul Langlais, 12 novembre 1882).

¹⁰⁶ Ibid., Télégramme de Jérusalem (98) à Constantinople, 3 octobre 1882, Lettre de Jérusalem (100) à Constantinople, (60) au MAE, 7 octobre 1882, Télégramme de Constantinople à Jérusalem, 28 octobre 1882, Noailles.

accord avec l'ambassade de France, et obtient pleine juridiction sur son établissement de Jérusalem¹⁰⁷.

Cette exception française, qui ne découle pas seulement de la rivalité internationale mais aussi de la volonté de Léon XIII de promouvoir une éducation non latinisante, s'applique alors à une institution jusque là vivotante et qui peut enfin trouver une assise, le séminaire melkite. Sainte-Anne lieu de mémoire peut enfin trouver son complément, Sainte-Anne lieu de vie. Or celui-ci a naturellement sa place dans la qualification française que l'on peut attribuer à Sainte-Anne. En ce sens, le séminaire s'insère parfaitement dans la mise en place du réseau français de Terre Sainte à la fin du XIX^e siècle : sa facette religieuse s'efface derrière la volonté de Paris de bénéficier là d'une implantation fixe, durable et efficace. Participant de l'aura à donner à Sainte-Anne, il lui permet de rayonner bien au-delà des murs de Jérusalem ; symbolisation d'une présence française, il dépasse les capacités restreintes des institutions déjà en place. Cumulant les bienfaits religieux et français, le séminaire oriental de Sainte-Anne est un véritable outil de mission civilisatrice. Car le but affiché par le cardinal Lavigerie dans les instructions qu'il donne à ses missionnaires est peaufiné avec la création du nouvel établissement : il favorise un entrisme dans la société orientale qui ne peut qu'encourager la diffusion des idées françaises. De plus, cet effet doit être démultiplié par le recrutement des élèves de l'école : l'Eglise melkite qui est au centre de ses préoccupations est principalement présente au Liban et en Syrie, ce qui ne peut qu'avantager une France soucieuse de maintenir là les faveurs que lui ont apporté les années.

Certes, il n'est pas possible de voir dans cette école seulement un instrument de la politique française ; il est en revanche clair que du côté du gouvernement, comme des PP. Blancs, la tentation est grande de montrer cet établissement avant tout sous cet angle¹⁰⁸.

C'est ce qui apparaît dans la correspondance diplomatique relative à Sainte-Anne : c'est un lieu français, lieu de mémoire comme lieu de vie. Le gouvernement aide les PP. Blancs dans leur action parce qu'ils contribuent "dans une si large mesure au développement de notre action nationale et à la diffusion de la langue française en Orient"¹⁰⁹. C'est à ce titre que le consulat appuie si fort l'établissement

¹⁰⁷ *ibid.*, Lettre de Lavigerie au ministre des Affaires étrangères Challemel-Lacour, 5 juin 1883).

¹⁰⁸ Alors que les anciens élèves seraient portés à vouer un culte au cardinal et à sa société, la France n'étant somme toute que la bienfaitrice de l'institution (v. par exemple Gorra, *op. cit.*).

¹⁰⁹ MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne III, 1879-1914, 38, Lettre du MAE (13) à Jérusalem, 1^{er} juillet 1881, St Hilaire.

de Sainte-Anne contre les prétentions étrangères dans ses débuts¹¹⁰, et ne peut qu'applaudir à ses progrès.

Si l'œuvre coûte cher à la France, elle en vaut la dépense puisqu'elle se solidifie et suscite l'envie des autres puissances. De plus, elle incarne, aux yeux du représentant français, la quintessence de ce que Paris peut apporter à l'Orient. Comme l'écrit le consul Charles Ledoux au moment de l'ordination des premiers prêtres formés à Sainte-Anne, on assiste à la création de nouveaux hommes, qui se démarquent "d'une race dont l'énergie n'est évidemment pas la qualité dominante." De fait,

"[n]ous devons nous féliciter, en ce qui nous concerne, qu'une congrégation française ait pris l'initiative de cette sorte de régénération. Les religieux qu'elle aura formés ne pourront oublier leurs origines et ne manqueront pas de porter plus tard dans leurs diocèses la tradition de S^{te} Anne et le respect du nom français"¹¹¹.

Recueillant le soutien du Pape, qui y voit l'incarnation de sa politique orientale¹¹², le séminaire devient progressivement l'une des principales bases de l'action française en Palestine. Cette réalité est répétée à l'envi dans les demandes d'allocations aux établissements français qu'envoie chaque année au Département le consul de France¹¹³, où l'on souligne l'intérêt de le doter de la meilleure instrumentation pédagogique possible. A ce titre, l'établissement prend des allures de modèle. C'est ainsi que plus tard les aides accordées aux Bénédictins français dans leur installation à Abou Gosh ne trouvent pas seulement leur justification dans le fait qu'ils sont synonymes d'une nouvelle implantation française ; les Bénédictins, ordre avant tout contemplatif, présentent une certaine utilité dans la mesure où ils ambitionnent de créer un séminaire au profit de l'Eglise syrienne catholique ; et de fait, les premiers conseils donnés par l'autorité consulaire aux représentants de l'ordre de Saint Benoît s'appuient sur "l'admirable développement

¹¹⁰ Ibid., Télégramme de Jérusalem (699) au MAE, 3 octobre 1882, Confidentiel : "... le don de Ste Anne au St Siège, c'est dans un temps donné, la substitution certaine des Religieux Italiens aux Religieux Français ; ce n'est pas supprimer seulement une mission française, c'est supprimer un prémisses que nous avons eu beaucoup de peine à faire accepter en Palestine, c'est-à-dire l'implantation des ordres religieux français en Terre Sainte."

¹¹¹ Ibid., Lettre de Jérusalem (266) au MAE-Midi, 1^{er} octobre 1890.

¹¹² Sainte-Anne accueille plusieurs séances du Congrès eucharistique de Jérusalem, en mai 1893, et c'est un Père Blanc, le P. Michel, qui en est la cheville ouvrière ; tandis que le légat papal, le cardinal Langénieux, lui apporte son entier soutien (ibid., Lettre de Ste Anne au consulat de France, 21 mars 1894).

¹¹³ MAE, Paris, Affaires diverses politiques - Secours religieux, 25 - 1890, Allocations établissements religieux scolaires et hospitaliers Palestine, année 1890, où Sainte-Anne est qualifiée d'"établissement de premier ordre".

auquel est arrivé le séminaire melchite des Pères Blancs à Sainte-Anne”¹¹⁴ : ceci concerne aussi bien les facilités accordées aux religieux qui viendront s’installer là (avec par exemple l’extension de l’exemption du service militaire, en vertu de la loi de 1889), que l’organisation des cours¹¹⁵.

A Sainte-Anne, une entière confiance est accordée aux PP. Blancs : ceux-ci paraissent en effet créer de parfaits médiateurs catholiques d’obédience française. A ce titre, c’est un élève formé là que le consul de France à Jérusalem met en avant pour tenir la paroisse melkite parisienne de Saint-Julien-le-pauvre¹¹⁶ ; et la France vise à obtenir un monopole de la formation du clergé de cette Église. La valeur des élèves de Sainte-Anne est de plus en plus vérifiée, et elle est d’autant plus à soigner qu’une concurrence étrangère se manifeste régulièrement, voire s’intensifie à la veille de la Première guerre mondiale (en s’efforçant d’ailleurs d’imiter le modèle de Sainte-Anne¹¹⁷). Enfin, le système est apprécié au point qu’on en envisage l’extension : puisqu’il est si efficace pour la formation ecclésiastique, pourquoi ne le reprend-on pas pour la formation des maîtres d’écoles melkites¹¹⁸ ?

De leur côté, les PP. Blancs soulignent constamment leur rôle de médiation pour la France. Cela révèle d’abord leur forte conviction patriotique. Dans le droit fil de leur fondateur, ils sont en effet de zélés intermédiaires de l’expansion coloniale et civilisatrice française¹¹⁹. Ce penchant ne peut évidemment que trouver son épanouissement dans cette œuvre “catholique et française” : gardiens d’un lieu de mémoire, ils ne peuvent que s’efforcer de prolonger cette mémoire dans le lieu de vie qu’ils animent. Cela donne parfois naissance à une complète assimilation entre renouveau catholique et dynamisme politique français : c’est ainsi que

¹¹⁴ MAE, Nantes, Jérusalem, série A, 82 Bénédictins séminaire syrien catholique, Lettre de Jérusalem (44) au MAE, 9 décembre 1902, Boppe.

¹¹⁵ Ainsi, un peu plus tard, pour indiquer que son établissement fait des progrès, le supérieur des Bénédictins souligne que le programme des cours suit celui des séminaires français, “La langue française forme dès maintenant la base de notre enseignement car nos Syriens doivent faire leurs études en français comme les Grecs melchites de Ste Anne” (ibid., Lettre de Gariador au MAE, 20 novembre 1903).

¹¹⁶ MAE, Paris, Nouvelle Série, Saint-Siège, 63, patriarcat melchite, 1901-1907, Lettre de Jérusalem (46) au MAE-Midi, 17 juillet 1904, Boppe.

¹¹⁷ On s’inquiète d’une concurrence allemande notamment (ibid., 64, patriarcat melchite, 1908-1918, Lettres de Jérusalem (18), 10 février 1913, (29) au MAE-Politique, 21 mars 1913, Gueyraud ; v. aussi Hajjar, J., op. cit., 348 sq.). L’intérêt allemand est alors réel, comme le prouve un article du Prof. K. Lübeck, de Fulda (“Das Werk des Kardinals Lavigerie in Jerusalem”, in *Historisch-Politische Blätter*, 1911, CXLVIII, p. 801 sq.).

¹¹⁸ MAE, Paris, Nouvelle Série, Saint-Siège, 64, patriarcat melchite, 1908-1918, Lettre de Rome (84) au MAE, 8 mars 1908, Barrère : “Le maître indigène est une conquête de notre influence, et il possède dans son milieu, pour conquérir à son tour des adeptes, une autorité et un certain sens plus efficace que celle du maître français.”

¹¹⁹ Pour Sainte-Anne, il est difficile de constater l’écart entre politique officielle et action missionnaire que François Renault observe dans le cas de l’Afrique (op. cit., p. 321 sq.).

l'adoption des préceptes religieux de Léon XIII est interprétée comme une action patriotique dirigée contre l'Italie¹²⁰. Et de fait, l'ensemble de l'enseignement donné à Sainte-Anne est destiné à communiquer la foi en la France. C'est ce qui est annoncé dès le départ par Lavigerie, lorsqu'il déclare vouloir

“fonder (...) une école apostolique (...) dans laquelle nous donnerions une éducation française aux élèves des rites orientaux”¹²¹. De l'aveu même des PP. Blancs, cet enseignement “est destiné à répandre parmi les populations de l'Orient non seulement les bienfaits de la civilisation chrétienne, mais encore et dans une large mesure la langue et l'influence de la France”¹²².

On met alors en place une institution solide (avec 15 professeurs français, c'est effectivement la plus importante de Jérusalem en matière d'enseignement), qui transmet certes les fondements de l'histoire et de la littérature orientales, mais aussi, outre les matières religieuses, une base française importante (histoire, langue, littérature, musique) ; et ce encore et toujours avec le ferme espoir (et la conviction) de voir les ex-élèves se répandre “de plus en plus en Palestine et dans toute la Syrie, fond[a]nt des écoles et f[aisa]nt pénétrer notre langue jusqu'au cœur du pays”¹²³.

Outre le quotidien, le rythme de ce lieu de vie est marqué de certains moments très français. Ce sont les fêtes régulières auxquelles participent la communauté et qui sont autant de communion entre les élèves et la colonie française : Nativité de la Vierge (8 septembre), Immaculée Conception (8 décembre), Sainte Jeanne d'Arc (14 mai), mais surtout la Sainte-Anne (26 juillet), qui est le point d'orgue de l'année scolaire. Moment phare, il est marqué par le passage incontournable du consul de France qui procède à une remise des prix très républicaine, avec attribution d'ouvrages de vulgarisation scientifique figurant au catalogue du ministère de l'Instruction publique ; et discours dithyrambiques de la part du consul comme des élèves ; où l'on se retrouve dans une prière de circonstance intitulée “France d'abord”.

¹²⁰ Comme l'écrit Lavigerie au ministère des Affaires étrangères le 12 mars 1881, son oeuvre est destinée “à réagir contre le système absurde de latinisation ou, pour mieux dire, d'italianisation forcée suivi jusqu'à ce jour par le Patriarcat et les Franciscains italiens, et malheureusement trop favorisé par la Propagande...” (ASAJ, 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs).

¹²¹ Ibid., Lettre de Lavigerie au consul de France à Jérusalem, 1^{er} avril 1881.

¹²² Ibid., Lettre de Duguerry, supérieur de Sainte-Anne, au MAE, 14 janvier 1888.

¹²³ MAE, Paris, ADP-Turquie, 31 Jérusalem - affaires diverses 1893-1895, Lettre de Féderlin à Ledoux, 21 mars 1894. Et effectivement, dans son mot d'adieu au supérieur de Sainte-Anne, le consul Boppe annonce que son départ pour Beyrouth ne le coupera pas complètement du séminaire puisqu'il pourra voir là certains de ses anciens élèves - ASAJ, 7. Consulat, Lettre de Boppe, Paris, à Féderlin, 10 janvier 1905.

La communauté de Sainte-Anne participe aussi très activement à des fêtes françaises à l'extérieur de ses bâtiments, par l'intermédiaire de sa fanfare. C'est le cas du 14 juillet, des réceptions des missions et personnalités françaises, ou de l'accueil du nouveau consul général à son arrivée à la gare de chemin de fer¹²⁴. A ces occasions, cette illustration très sonore de Sainte-Anne fait entrer en ligne de compte un nouvel interlocuteur français, le ministère de la Guerre : si les premiers instruments sont offerts par le cardinal Lavigerie, les suivants le sont par cette administration, à l'instigation des consuls Outrey et Gueyraud¹²⁵. Par-là, les séminaristes sont un peu plus intégrés dans les rites français de Jérusalem, laïques (participation à l'élévation du consulat au rang de consulat général, 1891), comme religieux (participation à la bénédiction de la première pierre de la basilique de Saint-Etienne des Dominicains, 1895) ; et ils trouvent leur place dans les portraits de Jérusalem de l'époque¹²⁶. L'absence de cette fanfare en devient d'ailleurs synonyme de situations inhabituelles, voire graves : c'est ainsi que sa participation traditionnelle au Rosaire de Saint-Etienne est suspendue en 1914 "car les Pères Blancs ont renvoyé leurs enfants à cause de la guerre"¹²⁷.

L'effort patriotique des PP. Blancs est aussi de circonstance. Ainsi, il peut paraître conventionnel et instrumentalisé dans les rapports entre religieux et représentants de la France à Jérusalem : la mise en avant du patriotisme, de l'esprit français diffusé dans et par le séminaire oriental n'est-elle pas la possibilité de s'attirer de manière certaine les faveurs de la République ? Où l'établissement

¹²⁴ ASAJ, Boîte 2 : Diaire du petit séminaire 1900-1914, Cahier E, 21 juin 1907-1^{er} février 1910, entrée du 14 juillet 1908, longue description de l'accueil réservé au consul Georges Gueyraud. Mais la fanfare de Sainte-Anne est aussi une référence pour toutes les musiques de la ville, lorsque par exemple celle de la garnison turque prend conseil auprès d'elle (ibid., Cahier D, janvier 1901-mai 1908, entrée du 9 octobre 1906).

¹²⁵ Lorsque celui-ci en fait la demande, il insiste sur le fait qu'elle représente "un certain déploiement de pompe et d'apparat [qui] accompagne l'action du représentant du Gouvernement Français" (MAE, Paris, NS Turquie-Palestine, 133 Palestine 1910-1911, Lettre de Jérusalem (22) à MAE, 26 avril 1911, Gueyraud). Ce don est d'ailleurs l'occasion d'instiller un peu plus de patriotisme français dans les esprits des séminaristes : au moment de l'arrivée des instruments, le P. Féderlin "profite de l'occasion pour parler aux élèves des bienfaits dont Ste Anne est redevable à la France, et leur recommande de ne pas oublier dans leurs prières leur grande bienfaitrice qui vient encore d'ajouter l'agrément au nécessaire" (ASAJ, Boîte 2 : Diaire du petit séminaire 1900-1914, Cahier E, 21 juin 1907-1^{er} février 1910, entrée du 6 décembre 1907).

¹²⁶ Par exemple dans le *Jérusalem* de Pierre Loti (1894), p. 80 (St Cyr sur Loire, 1989) ou *Jérusalem hier et aujourd'hui*, du marquis de Vogüé (Paris, 1912, p. 65 sq.)

¹²⁷ ASEJ, Calendrier du couvent 25 septembre 1912-31 décembre 1921, entrée du 4 octobre 1914.

religieux peut consciemment profiter de l'engagement politico-religieux toujours renouvelé de la France républicaine¹²⁸.

Sainte-Anne comme lieu de mémoire et de vie est donc manifestement un endroit d'affirmation de la France en Palestine et en Orient. Ces caractéristiques sont évidentes avant la Première guerre mondiale, et Sainte-Anne représente une incarnation de la France aux yeux de l'extérieur. Ceci apparaît clairement lorsque l'établissement est la cible de la revanche islamo-ottomane, au cours de la guerre : symbole d'une emprise de plus en plus grande des puissances étrangères sur l'Empire ottoman, c'est son caractère politico-religieux que les Turcs veulent effacer dès janvier 1915. Alors que les religieux français, répondant à l'appel de la Patrie et se mettant à l'unisson avec elle, partent au début d'août 1914 pour se battre en Europe¹²⁹, ou sont expulsés par les Ottomans au mois de décembre, les PP. Blancs ressortissants de pays neutres qui peuvent rester à Jérusalem sont chassés de Sainte-Anne. L'église, le lieu de mémoire, est alors confiée au rite melkite¹³⁰ ; tandis que le lieu de vie, le séminaire, est transformé en université coranique, en parallèle à l'ottomanisation / islamisation de la Ville Sainte¹³¹.

Les caractéristiques définies précédemment se retrouvent après le conflit, lorsque Sainte-Anne doit contribuer à la relance d'une présence française. De manière éloquente, certains PP. Blancs de Sainte-Anne participent aux opérations militaires du Levant dans les rangs du Détachement français de Palestine¹³². A ce

¹²⁸ Ainsi des paroles du supérieur de l'établissement, dans l'un de ses multiples appels à une augmentation de l'allocation du gouvernement : "Ce n'est pas au moment où le protectorat a besoin d'auxiliaires dévoués qu'il faut l'en priver. Peut-on consentir à restreindre le nombre des ecclésiastiques ou des professeurs qui sortent chaque année de Ste Anne ? Je ne le pense pas, car ce serait enlever à l'influence française en Orient, des ouvriers d'autant plus précieux qu'ils sont revêtus d'un caractère qui leur assurera une grande autorité sur leurs compatriotes" (MAE, Nantes, Jérusalem - Domaines nationaux Sainte Anne III, 1879-1914, 38, Lettre de Ste Anne au consulat de France, 21 décembre 1897, Féderlin).

¹²⁹ V. Fontana, J., *Les Catholiques français pendant la Grande Guerre*, Paris, 1990, p. 31.

¹³⁰ Représentation de ce que le consul de France avait le plus rejeté par le passé (ibid., Lettre de Jérusalem (100) à Constantinople, (60) au MAE, 7 octobre 1882 : "Mieux vaudrait abandonner le Sanctuaire de la Nativité aux mains qui le convoitent que d'entendre répéter ce qu'on dit déjà, que l'église française des Croisés est devenue dans des mains françaises une église grecque."

¹³¹ V. Strohmeier, M., "Al-Kulliya as-salahiya in Jerusalem - Arabismus, Osmanismus und Panislamismus im ersten Weltkrieg", in *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes im Auftrage der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XLIX, 4, 1991. A propos du destin des chrétiens européens de Palestine à ce moment, v. Trimbур, D., "Le destin des institutions chrétiennes européennes de Jérusalem pendant la Première guerre mondiale", à paraître in *Mélanges de Science Religieuse* (n° 3, 2000).

¹³² Le P. Burtin, qui prendra la direction du séminaire, en est l'aumônier. Pour les religieux français de Jérusalem, c'est d'ailleurs la seule possibilité de rentrer en Palestine, les

titre, ils sont grandement aidés par une France qui s'efforce de remplir au plus vite ses institutions et prolonge une collaboration intéressée qui ne cesse pas pendant la guerre¹³³. Le ministère des Affaires étrangères demande aux PP. Blancs de reprendre immédiatement leur entreprise, dont il faut assurer la bonne marche et l'indépendance (alors que le Vatican vient de mettre en place une Congrégation spécifiquement vouée aux Églises orientales, donc aux Melkites), dans un contexte nouveau apparemment prometteur : la victoire d'une puissance chrétienne, avec la prise de Jérusalem par les Anglais en décembre 1917, fait espérer un destin français pour la Terre Sainte¹³⁴.

C'est dans ce cadre que Sainte-Anne est insérée dans le projet prévoyant d'imposer là une présence française plus importante. L'établissement fait partie des institutions inventoriées par le Dominicain et agent de renseignement Antonin Jaussen au moment de la libération de la Ville Sainte¹³⁵ et auxquelles une mission française chargée de relever les intérêts français dans la région rend visite en juin 1919¹³⁶ ; l'établissement profite par ailleurs du plein soutien du Haut-commissariat de France en Syrie-Liban. Mais les déclarations d'intention et les hésitations, ou incapacités, de la France à imposer l'idée d'une Palestine française provoquent le mécontentement des religieux : objets de correspondances privées entre PP.

autorités militaires britanniques interdisant l'entrée de civils. On peut citer ce passage de l'éphéméride de Saint-Etienne à l'occasion du *Te Deum* du 8 décembre 1918 : "Chants en partie par un chœur de poilus : trappistes, assompt[ionistes] lazar[istes] pères blancs dom[inicains] prêtres se[culiers] en uniforme" (ASEJ, Calendrier du couvent 25 septembre 1912-31 décembre 1921).

¹³³ Les religieux français de Jérusalem temporairement de retour en Europe après leur expulsion, reçoivent encore des fonds pour compensation ou en vertu de l'allocation normalement échue. Le ministère des Affaires étrangères s'exécute de bonne grâce, en précisant : "J'ai l'assurance que ce témoignage de sollicitude constituera aux yeux des religieux bénéficiaires un encouragement pour continuer à servir, comme par le passé, la cause française à l'étranger" (ASAJ, 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs Boîte n° 3, Lettre du MAE au Procureur des PP. Blancs, 28 août 1916, Gout).

¹³⁴ C'est par exemple ce que sous-entend le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr. Baudrillart, dans un discours du 23 décembre (*Jérusalem délivrée*, Paris, 1918).

¹³⁵ Note du service des informations de la Marine dans le Levant, "Les établissements français de Jérusalem (août 1914-mars 1918)", Jaussen-Savignac (MAE, Paris, Guerre 1914-1918, Turquie, 932, protectorat religieux de la France, août 1917-juillet 1918).

¹³⁶ ASAJ, 2a2. La reprise après la guerre, Cahier G, 1^{er} avril 1914-26 décembre 1914, Mai 1919-31 décembre 1920, entrées des 7 juin et jours suivants. Cette mission fait suite au Congrès français de la Syrie, tenu à Marseille en janvier 1919, avec dans ses débats une présentation de Sainte-Anne par le P. Féderlin (Chambre de Commerce de Marseille, *Congrès français de la Syrie (3,4 et 5 janvier 1919) - Séances et travaux*, Fascicule III, Section de l'enseignement, Paris/Marseille, 1919, p. 79 sq.).

Blancs¹³⁷, comme d'appels passionnés aux autorités françaises¹³⁸, ces prises de position reflètent parfaitement l'impossibilité de la France à être à la hauteur de ses ambitions en Palestine en particulier, en Orient en général. C'est ainsi que les PP. Blancs s'offusquent des menées arabes en Syrie, dirigées contre la présence française¹³⁹ ; à l'inverse ils ne peuvent que constater une stabilisation en Palestine, avec résignation face à sa destinée décidément britannique ; ou en Syrie, avec en revanche satisfaction à la pacification opérée par Gouraud.

Malgré, ou à cause de cette évolution inattendue, le lieu de vie français qu'est Sainte-Anne est fermement maintenu. S'il doit enregistrer les mêmes difficultés économiques et financières que les autres établissements français, il a néanmoins l'avantage de conserver entière son identité : alors que l'embellie des relations entre le gouvernement français et les congrégations d'une part, entre la France et le Saint-Siège d'autre part, entraîne une déperdition de sens pour nombre des institutions de Jérusalem (la disparition de la valeur de refuge face à l'anticléricalisme pose problème au recrutement de Notre-Dame de France, des couvents bénédictin ou dominicain - École biblique), cela ne vaut pas pour Sainte-Anne. Et alors que la présence française en Palestine dans son ensemble est progressivement obligée de s'adapter aux nouvelles conditions locales, avec une prise en compte du facteur sioniste, notamment, l'activité d'éducation du clergé melkite reste entière et peut se poursuivre selon la logique d'avant-guerre.

Comme avant le conflit, le rôle de lieu de vie français est entretenu par les autorités, qui y voient un instrument idéal de préservation de la culture française en Palestine et au-delà. La communication entre les représentants français et le séminaire revient à son rythme habituel, et les appréciations officielles de l'œuvre s'apparentent à ce qu'elles avaient été par le passé. Ainsi, les changements à la tête de l'établissement sont toujours jugés en fonction de leur utilité pour l'action de la France en Orient. De ce point de vue, la nomination du P. Delpuch, en 1923, est éloquente pour les prises de position qu'elle suscite : non seulement il s'agit d'une personne habituée au travail de Sainte-Anne (il y a séjourné avant-guerre) ; d'un Français très français qui a su montrer de quoi il était capable, en termes religieux comme nationaux, lors de son séjour à Rome (où il n'a pas peu contribué à la mise

¹³⁷ ASAJ, 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs Boîte n° 3, Lettres du P. Féderlin au P. Burtin, 29 novembre 1918 et 7 janvier 1919, Lettres du P. Burtin au P. Féderlin, 2 mars et 27 juin 1920.

¹³⁸ Ibid., 7. Autorités civiles, Haut-commissariat 1919-1946, Lettre du P. Burtin à "mon Général" (Beyrouth, Gouraud ?), 18 décembre 1919, avec la demande de sa venue au moment du passage à Jérusalem de Mgr. Dubois ("Mon Général, il faut que vous soyez là. Français, soldat et Père Blanc, je vous le demande comme une faveur.").

¹³⁹ Ibid., 1. Histoire du domaine de Ste Anne et de l'installation des PP. Blancs Boîte n° 3, Lettre du P. Burtin au P. Féderlin, 27 juin 1920.

en place de la Congrégation orientale¹⁴⁰) ; de plus, il s'inscrit parfaitement dans la lignée du "génie politique" de Lavigner qui a pensé à "créer un clergé catholique oriental, façonné dans un moule français"¹⁴¹. C'est surtout un homme capable de relever les multiples défis qui se posent à la présence française en Orient dans la nouvelle situation d'après-guerre¹⁴². Mais cela ne peut se faire que si la politique française le dote des moyens d'actions nécessaires¹⁴³.

De là une focalisation sur Sainte-Anne : l'établissement fait partie des principaux points sur lesquels portent les recommandations du ministre des Affaires étrangères à l'adresse de Gaston Maugras, consul général nommé à Jérusalem en 1924 ; il bénéficie du plein appui des autorités du mandat français, toujours au nom de la capillarité qui s'exerce à partir de l'établissement ; et il peut recevoir des secours substantiels de la France au moment où d'autres établissements voient leurs allocations baisser, parce que considérés comme moins utiles.

Autre marque de soutien de la France officielle : c'est la reconnaissance pour les services rendus par les PP. Blancs. Le religieux hollandais qui a sauvé l'établissement de la dévastation au cours de la Première guerre mondiale reçoit ainsi la Légion d'honneur en 1921 ; tandis que le P. Delpuch apprend son élévation au rang de chevalier de cet ordre en février 1929. D'où d'ailleurs la surprise des autorités françaises lorsque celui-ci ne voit pas son mandat prolongé à la fin de la

¹⁴⁰ Delpuch est qualifié par les autorités de "très loyal français" (AN, Papiers Millerand, 470 AP 61 reprise des relations avec le St Siège, "La nouvelle organisation romaine de la direction des Missions étrangères et les intérêts de la France en Orient", 2 avril 1920). Pour le rôle de Delpuch à Rome, v. Korolevski, C., "La Fondation de l'Institut Pontifical Oriental", in Farrugia, E. G. (Ed.), *The Pontifical Oriental Institute : the First Seventy-five Years, 1917-1992*, Rome, 1993, p. 65 sq.

¹⁴¹ MAE, Paris, Levant 1918-1940, 31, religion musulmane, établissements français, Lettre de Rome-St Siège (114) au MAE-Asie, 31 octobre 1923, Cambon.

¹⁴² "... il y a dix ans à peine, nous possédions une hégémonie morale indiscutée et une situation prépondérante, [à présent] nous sommes encerclés et vigoureusement pressés par certains éléments latins comme la Custodie soutenue par l'Italie et le Patriarcat orthodoxe grec soutenu par l'Angleterre. (...) C'est là qu'apparaît l'utilité de l'oeuvre poursuivie à Sainte Anne de Jérusalem." (ibid.)

¹⁴³ Où l'on retrouve des pensées identiques à celles de la première décennie du siècle : "Si le Séminaire de Sainte-Anne n'est pas mis en état de recevoir tous les Melkites aspirants au sacerdoce, les évêques enverront leurs séminaristes au Collège Saint-Athanase de Rome dont la direction et le personnel sont allemands, et dont les élèves syriens ont été emmenés pendant la guerre à l'Abbaye suisse d'Einsiedeln, un des centres les plus actifs de la propagande allemande : ainsi le clergé melkite serait divisé en deux tendances, la française et l'allemande, et la France perdrait le bénéfice du monopole d'influence qu'elle tient à la fois du protectorat et de l'activité du Séminaire de Sainte-Anne : dès lors que le Séminaire de Sainte-Anne cesse d'être tout, il est près de n'être plus rien." (ibid., Note de la Direction Europe au MAE, 26 novembre 1923, Canet).

même année : cette application stricte de la règle de la Société des PP. Blancs en matière de direction des établissements s'accommode mal de la nécessité d'agir pour la France¹⁴⁴.

Cette déception ne modifie cependant en rien l'attitude bienveillante de la France à l'égard de l'établissement : il ne pâtit par exemple pas de la réforme de la politique culturelle française en Palestine (avec une sélection plus grande des établissements favorisés par la manne de Paris) et reçoit le soutien de Paris sans discontinuité jusqu'à la fin de la période¹⁴⁵. Tandis que la Deuxième guerre mondiale n'affecte guère son fonctionnement, à la différence de ce qui s'était passé entre 1914 et 1917.

Ces encouragements officiels sont aussi une réponse aux nombreuses sollicitations de la part des religieux de Sainte-Anne. Il faut en effet dire que, comme avant le conflit, ceux-ci s'efforcent de montrer à la généreuse France que leur action n'est décidément pas tant religieuse que politico-religieuse, voire politique tout court. Dans l'immédiat après-guerre, cela fait l'objet d'une mise au point du supérieur de Sainte-Anne, le P. Burtin, adressée au secrétaire général du haut-commissariat de Beyrouth, Robert de Caix¹⁴⁶ : l'affirmation du statut des établissements français, en particulier de Sainte-Anne, illustre le maintien de la position française privilégiée ; elle répond à la nécessité de contrecarrer les avancées orthodoxes et anglicanes ; mais elle correspond principalement à la volonté de s'inscrire dans la continuité de la pédagogie d'avant-guerre : la culture religieuse reste évidemment au programme de Sainte-Anne, mais le but est aussi de diffuser, comme auparavant, envers et contre tout, l'amour de la France¹⁴⁷.

Les difficultés ne manquent certes pas, notamment pour reconstituer des effectifs complets, mais Sainte-Anne peut continuer à transmettre les valeurs françaises, celles des Croisades comme celles de la nouvelle épopée du Levant. La fanfare est à nouveau là, et le rôle de l'institution comme lieu de vie français est repris.

¹⁴⁴ Ibid., 27, questions religieuses, juillet 1922-décembre 1929, Lettre de Rome-St Siège (355) au MAE-Levant, 18 novembre 1929, Fontenay, et MAE, Nantes, SOFE, Série D : 172 Palestine 1924/1929, Lettre de Jérusalem (28) au MAE-SOFE, 31 octobre 1929, d'Aumale.

¹⁴⁵ Ibid., Lettre de Jérusalem (118) au MAE-SOFE, 25 novembre 1929, d'Aumale, à propos des allocations à verser à Sainte-Anne : "Je n'ai pas besoin d'insister sur le rôle politique de premier ordre qu'il joue".

¹⁴⁶ ASAJ, 7. Autorités civiles, Haut-commissariat 1919-1946, Lettre du P. Burtin à Robert de Caix, 19 octobre 1920.

¹⁴⁷ Ibid., avec une demande de la collection de guerre de *L'Illustration*, à montrer aux enfants car "pour tous, les tableaux, épisodes, portraits de nos grands chefs, en frappant l'imagination, vivraient encore le culte, l'estime et l'amour de la France".

Ce qui ne change guère des pratiques d'avant 1914 est d'ailleurs régulièrement mis en exergue par les PP. Blancs. Ceux-ci bénéficient d'excellents contacts avec l'administration française de Palestine, du mandat de Syrie (avec chaque année une tournée là pour le recrutement des nouveaux élèves) ou de Paris¹⁴⁸, auxquelles le supérieur envoie régulièrement un copieux rapport. Ce texte est une illustration éloquente des conceptions des PP. Blancs dans leur gestion du lieu de vie français après la Première guerre mondiale. Il ne leur suffit pas d'y rappeler l'œuvre accomplie, une œuvre souvent copiée, ou de souligner une action catholique et française ; il leur faut encore mettre en avant les dangers de l'heure qui rendent inévitable une réponse catholique et française justement, à la hauteur des agressions extérieures¹⁴⁹. Et Sainte-Anne ne constitue qu'un des piliers du réseau français qui existe et doit être consolidé, pour le bien de l'Église, mais encore et toujours de la France. En ces temps difficiles, le discours patriotique reflète avant tout une réelle volonté d'action pour la France. Il est néanmoins largement motivé par des demandes de fonds qui constituent le leitmotiv de la correspondance des PP. Blancs dans l'entre-deux-guerres : une histoire déjà longue et glorieuse motive bien quelque sacrifice de la part de Paris.

Un engagement constant de la part de Paris reste nécessaire, ne serait-ce que pour faire face à un autre aspect de l'évolution de la région. Sainte-Anne demeure en effet, pour les observateurs, l'incarnation de l'action française en Terre Sainte. Alors que par le passé cela concernait seulement les rivaux ou les autorités ottomanes, c'est désormais le fait des populations du cru : celles-ci expriment à l'occasion leur animosité à l'égard de cette marque d'un impérialisme maintenu. Sainte-Anne doit ainsi essuyer la vindicte de la population musulmane du quartier dans lequel elle est située, notamment lorsque la France procède à la pacification de la Syrie, au cours des années 1920¹⁵⁰. Et les prémisses de la prise de conscience nationale arabe touchent même l'Église melkite, avec quelques velléités de se dégager d'un modèle qui n'est peut-être plus le plus actuel ; lorsque le Patriarche

¹⁴⁸ Ainsi, avant de partir de Rome pour Jérusalem, le P. Delpuch passe par Paris et est reçu par Poincaré et le ministre de l'Instruction publique ; il a d'ailleurs eu soin auparavant de leur faire parvenir un descriptif de Sainte-Anne transmis par l'ambassade de France près le Saint-Siège (ASAJ, 7. Autorités civiles, Ministères, ambassades, consulat, Copie envoyée au Gouvernement français par l'intermédiaire de M. Jonnart, 10 octobre 1923).

¹⁴⁹ Dans le descriptif mentionné dans la note précédente, Delpuch écrit : "... selon les maximes de notre grand Colbert, lorsqu'il s'agit du prestige et de la grandeur de notre pays au dehors, il est des économies qui ne sauraient être faites. En ce moment l'Italie, malgré sa situation financière défavorable dépense sans compter, et dirige ses efforts surtout contre nous, pour nous supplanter. La France ne saurait faire moins qu'elle. Nos rivaux veulent l'abaisser, elle se doit d'utiliser toutes ses forces vives qui s'offrent à elle et de soutenir tous les dévouements. A Jérusalem, comme ailleurs, les Pères Blancs ne cherchent pas des avantages personnels. Ils demandent seulement de pouvoir se dévouer avec honneur à leur idéal de missionnaire et au prestige de leur patrie bien aimée."

¹⁵⁰ ASAJ, 2a2. La reprise après la guerre, Cahier I, 1924-31 déc. 1926, entrée du 23 avril 1926.

tente d'autonomiser son clergé par rapport à l'influence de Paris, mais est ramené à la raison grâce à une intervention française au Saint-Siège, dans la plus pure tradition¹⁵¹.

Au cours de la période concernée par la présente étude, Sainte-Anne n'est donc pas seulement un établissement religieux, pierre de touche de la politique orientale de Léon XIII. L'institution - église et séminaire - incarne également un lieu de mémoire et un lieu de vie français, incarnation voulue d'une continuité franque en Terre Sainte et d'un dynamisme français nouveau, pour le plus grand bien de l'Eglise, mais surtout de la France. Dans cette mesure, à de rares exceptions près, il existe une étroite collusion entre la société des PP. Blancs et Paris ; au point que le symbole français ne vaut pas seulement pour ces deux principaux protagonistes mais aussi pour les observateurs extérieurs, rivaux, ennemis ou population de la Ville Sainte. La tradition se maintient au fil des ans, et seules les circonstances ont pu la mettre à mal. On l'a vu, en 1943-1944, après une période difficile pour l'unité de la France à Jérusalem, Sainte-Anne redevient lieu de mémoire à part entière : la France est à nouveau une dans ses cérémonies républicaines, religieuses, et nationales. Une unité voulue, et soulignée à partir de 1946 par le consul général René Neuville, et plus nécessaire que jamais au moment où, après une accalmie, la Palestine replonge dans l'agitation politique. Mais si le lieu de mémoire dépasse ces soubresauts et demeure, permettant à la République d'y officier encore aujourd'hui, les bouleversements de la région ont supprimé le lieu de vie : dès 1946, les troubles préalables à la création d'Israël et à la division de la ville ont poussé les PP. Blancs à déplacer les petits séminaristes vers leurs origines, le Liban¹⁵² ; tandis que la "réunification" de Jérusalem, en 1967, a complété l'évacuation, avec la fermeture du grand séminaire. Cependant, dans la continuité de timides travaux de recherche, au séminaire a été substituée une activité scientifique qui maintient à Sainte-Anne un lieu de rencontre, peut-être plus réelle cette fois, entre Orient et Occident¹⁵³.

Dominique Trimbur
Centre de Recherche Français de Jérusalem

¹⁵¹ Ibid., 7. Autorités civiles, Ministères, ambassades, consulat, Lettres du MAE à Delpuch, 3 septembre et 23 décembre 1928, Canet, et Lettre de Delpuch au Haut-commissariat de la République française au Liban, 4 août 1929.

¹⁵² V. Dahbar, N., ancien élève de Ste Anne, *Sainte-Anne de Jérusalem - Séminaire grec melkite dirigé par les Pères blancs - à l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation (1882-1957)*, s.l., 1959, p. 42 sq.

¹⁵³ Depuis 1951, les PP. Blancs publient la revue *Proche-Orient chrétien* (mais comme l'écrivait le supérieur de l'époque, le P. Blondeel, au consul Neuville, c'est "une preuve de plus attestant que Sainte-Anne désire rayonner et répondre à la mission qui lui a été confiée et par l'Eglise et par notre Gouvernement." (ASAJ, 8. Consulat, Lettre du 6 janvier 1952).